

EMPIRE

COMPANY LIMITED

RAPPORT DE GESTION POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE ET L'EXERCICE CLOS LE 7 MAI 2022

Renseignements prospectifs	1
Survol de la Société	3
Vente au détail de produits alimentaires	3
Stratégie de la Société	3
Mises à jour sur les activités	6
Placements et autres activités	9
Perspectives	10
Sommaire des résultats du quatrième trimestre	11
Ventes	11
Profit brut	12
Bénéfice d'exploitation	12
BAIIA	12
Charges financières	13
Impôt sur le résultat	13
Bénéfice net	13
Résultats d'exploitation de l'exercice complet	14
Ventes	14
Profit brut	14
Bénéfice d'exploitation	15
BAIIA	15
Charges financières	15
Impôt sur le résultat	15
Bénéfice net	16
Performance financière par secteur	16
Vente au détail de produits alimentaires	16
Placements et autres activités	17
Résultats d'exploitation trimestriels	17
Situation de trésorerie et sources de financement	18
Activités d'exploitation	18
Activités d'investissement	18
Dépenses d'investissement	19
Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés	19
Activités de financement	20
Flux de trésorerie disponibles	20
Obligations au titre des avantages sociaux futurs	21
Garanties et engagements	21
Situation financière consolidée	22
Principales mesures de la situation financière	22
Capitaux propres	23
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	24
Normes et méthodes comptables	25
Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées	25
Estimations comptables critiques	25
Contrôles et procédures de communication de l'information	28
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	28
Transactions entre parties liées	28
Rémunération des principaux dirigeants	29
Indemnités	30
Éventualités	30
Gestion du risque	30
Désignation des dividendes déterminés	39
Mesures et données financières non conformes aux PCGR	39
Mesures financières	39
Données financières	41

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente l'analyse des résultats financiers consolidés d'Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) et de ses filiales, y compris ceux de la filiale entièrement détenue Sobeys Inc. (« Sobeys »), pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 7 mai 2022 et pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 1^{er} mai 2021. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes annexes pour l'exercice clos le 7 mai 2022 et l'exercice clos le 1^{er} mai 2021. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou le site Web de la Société à l'adresse www.empireco.ca.

Les états financiers consolidés audités et les notes annexes ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et sont présentés en dollars canadiens. Les états financiers consolidés comprennent les comptes d'Empire et de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées que la Société est tenue de consolider. L'information qui figure dans le présent rapport de gestion est établie au 21 juin 2022, à moins d'indication contraire.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi qu'à l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- Les attentes de la Société concernant l'incidence financière et les avantages financiers du projet Horizon et de ses initiatives sous-jacentes, sur lesquels plusieurs facteurs pourraient avoir des répercussions, notamment la capacité des ressources à exécuter le projet et le temps dont aura besoin la Société pour mener à bien les initiatives;
- L'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien et l'expansion de Farm Boy et de Longo's en Ontario, y compris les attentes de la Société en matière de rentabilité et de résultats d'exploitation futurs, le montant et le moment des dépenses, le nombre projeté d'ouvertures de magasins et le lieu, la faisabilité et le moment de la construction, sur lesquels les calendriers de construction et les permis, la conjoncture économique et les relations avec la main-d'œuvre pourraient avoir des répercussions;
- Les plans de la Société visant à accroître encore le chiffre d'affaires et la rentabilité de Nos marques, sur lesquels les futurs coûts d'exploitation ainsi que l'intérêt des clients pourraient avoir une incidence;
- Les attentes de la Société selon lesquelles l'exercice 2022 reflétera la plus forte dilution du bénéfice net pour le programme Voilà et la dilution du bénéfice net pour l'exercice 2023 sera légèrement plus élevée, sur lesquelles les futurs coûts d'exploitation et dépenses d'investissement, l'intérêt général des clients et la performance de son fournisseur de technologie, Ocado Group plc (« Ocado »), pourraient avoir des répercussions;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles elle enregistrera une croissance des ventes des magasins comparables pour l'exercice 2023, sur lesquelles la durée et les répercussions du nouveau coronavirus (la « COVID-19 ») sur les activités, la chaîne d'approvisionnement et le comportement des consommateurs pourraient avoir une incidence;

- Les attentes de la Société concernant les répercussions des pressions inflationnistes sur les coûts, qui peuvent varier selon les relations et les négociations avec les fournisseurs et la conjoncture macro-économique;
- Les attentes de la Société selon lesquelles les pénuries de main-d'œuvre n'auront pas de répercussions importantes additionnelles sur la chaîne d'approvisionnement, qui pourrait être perturbée par la disponibilité de la main-d'œuvre;
- Les attentes de la Société concernant le montant et le moment des dépenses liées à l'achèvement de futurs centres de traitement des commandes, qui pourraient être touchés par l'approvisionnement en matériaux et en équipement, les calendriers de construction et la capacité des entrepreneurs en construction;
- Les estimations de la Société concernant les futures dépenses d'investissement, qui peuvent être influencées par les résultats d'exploitation, les incidences de la COVID-19 et l'environnement économique;
- Les prévisions de la Société relativement à ses cotisations aux régimes enregistrés à prestations définies, qui pourraient être touchées par les fluctuations des marchés financiers;
- L'intention de la Société de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A sans droit de vote aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui pourrait être touchée par les conditions de marché et la conjoncture économique, la disponibilité des vendeurs, les changements de lois et de réglementation et les résultats d'exploitation;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ses facilités de crédit disponibles et ses flux de trésorerie liés à l'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise, ainsi que l'opinion selon laquelle la Société dispose de fonds suffisants pour faire face à ces exigences et pour satisfaire à d'autres obligations à court et à long terme, lesquelles pourraient être touchées par des changements de la conjoncture économique.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment la rubrique « Gestion du risque » du présent rapport de gestion.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les prévisions actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

Les principaux secteurs d'activité et les résultats financiers d'Empire ont été divisés en deux secteurs à présenter : i) la vente au détail de produits alimentaires; et ii) les placements et autres activités. Grâce à un chiffre d'affaires annuel d'environ 30,2 G\$ et à des actifs de 16,6 G\$, Empire, ses filiales et ses marchands franchisés et affiliés emploient environ 130 000 personnes.

Vente au détail de produits alimentaires

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire est représenté par Sobeys, filiale entièrement détenue. Fière entreprise canadienne ayant son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse, Sobeys répond aux besoins en épicerie de la population canadienne depuis 1907. Sobeys exploite un réseau de plus de 1 600 magasins qu'elle détient elle-même, qui sont affiliés ou encore qui sont franchisés dans les 10 provinces canadiennes sous diverses bannières de détail, notamment Sobeys, Safeway, IGA, Foodland, FreshCo, Thrifty Foods, Farm Boy, Longo's ainsi que Lawtons Drugs, un service d'épicerie en ligne sous les bannières Voilà, Grocery Gateway, IGA.net et ThriftyFoods.com, et plus de 350 postes d'essence.

Stratégie de la Société

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, la Société a lancé le projet Horizon, une stratégie sur trois ans axée sur l'expansion des activités de base et l'accélération du commerce électronique. La Société demeure en voie d'atteindre une augmentation supplémentaire cible de 500 M\$ du BAIIA annualisé et une augmentation de la marge du BAIIA de 100 points de base d'ici l'exercice 2023 grâce à une croissance des parts de marché et à une discipline en matière de coûts et de marges. La Société s'attend à générer un taux de croissance moyen composé du résultat par action d'au moins 15 % pour la période de trois ans du projet Horizon.

Au cours de l'exercice 2021, des gains liés au projet Horizon ont été obtenus grâce à l'expansion et à la rénovation du réseau de magasins de la Société, à l'ouverture de nouveaux magasins, à des améliorations au chapitre de l'exploitation dans les magasins et du merchandising grâce aux données et à l'analytique, ainsi qu'à l'accroissement continu de l'efficacité grâce aux initiatives d'approvisionnement stratégique.

Au cours de l'exercice 2022, le bénéfice a continué de refléter l'incidence positive des initiatives stratégiques du projet Horizon, notamment la maximisation promotionnelle et l'analyse des données, l'expansion et la rénovation continues du réseau de magasins, ainsi que l'efficacité de l'approvisionnement stratégique. Au cours des exercices 2021 et 2022, les gains ont été en partie contrebalancés par l'investissement planifié dans le réseau de commerce électronique de la Société.

Ces initiatives continueront de générer des gains au cours de l'exercice 2023, et des gains supplémentaires sont attendus des initiatives stratégiques lancées plus récemment dans le cadre du projet Horizon, notamment le nouveau programme de fidélisation de la Société, *Scène+*, qui sera implanté progressivement. Les initiatives du projet Horizon axées sur la fidélisation, l'optimisation des magasins et l'expérience client, procureront des avantages principalement au cours de l'exercice 2024 et au-delà.

Enregistrer une croissance des parts de marché

Le soutien et le financement supplémentaires accordés au réseau de magasins devraient permettre une croissance des parts de marché, car ils favoriseront l'amélioration de la productivité des magasins, le développement des activités d'épicerie en ligne, la croissance du portefeuille de marques maison, la poursuite de l'expansion des magasins à bas prix dans l'Ouest canadien, l'augmentation de l'emprise de Farm Boy en Ontario et l'acquisition de Longo's réalisée au premier trimestre de l'exercice 2022.

Investir dans le réseau de magasins de la Société

La Société a accéléré le rythme des investissements dans les rénovations et les conversions, dans les processus des magasins, les communications, la formation, les technologies et les outils. Ces investissements continus, jumelés à des stratégies de marketing de marque renouvelées et efficaces et à l'expansion des bannières Farm Boy et FreshCo, sont pris en compte dans les dépenses d'investissement de la Société au cours de la durée du projet Horizon. Se reporter à la rubrique « Dépenses d'investissement » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de précisions.

Améliorer la productivité des magasins

La Société a jeté les bases de ses capacités d'analytique avancée il y a quelques années. L'analytique continuera de permettre d'améliorer tous les aspects du service à la clientèle, y compris les surfaces des magasins, les offres promotionnelles et la disponibilité des produits sur les tablettes. Grâce à ces nouvelles capacités d'analytique avancée, la Société est désormais en mesure de raffiner l'expérience client en optimisant les catégories et la proximité des produits afin d'adapter son assortiment à chaque format de magasin.

S'imposer dans le secteur de l'épicerie en ligne au Canada

Le premier centre de traitement des commandes de Vaughan, en Ontario, a commencé ses activités il y a deux ans, et le deuxième centre de traitement des commandes à Montréal a commencé à livrer à ses clients le 7 mars 2022. Les troisième et quatrième centres de traitement des commandes, situés à Calgary et dans la région du Grand Vancouver (« Vancouver »), respectivement, en sont à différents stades de développement. En septembre 2020, la Société a lancé sa solution de cueillette en magasin dans certains établissements sélectionnés Sobeys, qui a été étendue à 98 magasins à l'échelle nationale dans les marchés qui ne seront pas servis par nos centres de traitement des commandes ou dans lesquels les centres n'ont pas encore commencé leurs activités. La Société offre une option de commerce en ligne à ses clients de toutes les provinces.

Élargir le portefeuille de Nos marques

La Société a amélioré le positionnement et l'image de Nos marques. La Société examine le rôle précis de Nos marques dans chaque catégorie et détermine, en fonction des besoins des consommateurs, quelles catégories et bannières devront être privilégiées en vue d'une expansion de ces marques. En étroite collaboration avec ses partenaires fournisseurs, la Société prévoit accroître encore les ventes et la rentabilité du portefeuille de Nos marques en augmentant la distribution, le placement des produits sur les tablettes et l'innovation en matière de produits et en réduisant le coût des biens vendus.

Offrir la meilleure expérience personnalisée aux clients

La Société investit dans l'analytique et la technologie pour mieux cerner les préférences des clients et communiquer avec eux de manière directe et personnalisée, délaissant les communications de masse pour miser sur la création de liens personnels avec les clients. L'objectif est de déployer des offres et des communications personnalisées de classe mondiale pour inspirer les clients et améliorer l'expérience et la pertinence des promotions.

La Société a conçu un moteur de recommandation de nouvelle génération pour une personnalisation à l'échelle, alimentée par l'apprentissage automatique. Ce moteur a été lancé dans certaines régions et a obtenu des résultats préliminaires positifs, notamment un meilleur engagement de la part des clients et une augmentation de leurs dépenses. Les algorithmes de ciblage continueront à se perfectionner à mesure que le moteur sera déployé dans tout le pays, ce qui permettra d'améliorer progressivement le rendement et les résultats.

En juin 2022, la Société a dévoilé une nouvelle stratégie de fidélisation par l'entremise de *Scène+*, l'un des principaux programmes de fidélisation au Canada. Avec la Banque Scotia et Cineplex, la Société est désormais copropriétaire de *Scène+*. Le déploiement s'amorcera dans les provinces de l'Atlantique en août 2022 et se poursuivra d'un bout à l'autre du pays, pour culminer à la fin de l'exercice 2023 dans la plupart des bannières et des magasins de vins et spiritueux de la Société. Les adhérents AIR MILES^{MD} pourront continuer d'accumuler et d'échanger des points dans les magasins de la Société jusqu'à ce que le nouveau programme *Scène+* soit disponible.

Tirer parti de notre discipline en matière de coûts et de marges

La Société a considérablement amélioré son efficacité et sa compétitivité en matière de coûts grâce au projet Horizon. De plus, il est encore possible d'éliminer des coûts sans valeur ajoutée ainsi que d'optimiser les marges.

Favoriser l'efficacité de l'approvisionnement non lié à la mise en marché

L'équipe d'approvisionnement stratégique continue de réaliser des gains d'efficacité et de réduire les coûts pour les dépenses indirectes.

Continuer à accroître l'efficacité de l'approvisionnement lié à la mise en marché

La Société continue d'investir dans l'analyse avancée des données pour soutenir son processus de planification des catégories. Les marchands travaillent avec les fournisseurs nationaux et de produits de marque maison pour conserver les gains réalisés à la suite de l'examen des catégories et d'établir des partenariats avec les fournisseurs pour saisir les nouvelles occasions et s'assurer que la Société propose à ses clients le meilleur rapport qualité-prix et les meilleures offres.

Une équipe d'approvisionnement nationale a été créée à la fin de l'exercice 2021 pour centraliser les responsabilités en matière d'approvisionnement. Cette structure permet à la Société de faire face efficacement à la pression inflationniste et aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement avec les fournisseurs, tout en permettant aux marchands de se concentrer sur la création de valeur pour les clients de la Société.

Investir dans les meilleures solutions d'analytique pour améliorer la proposition de valeur pour les clients

Les outils d'analytique avancée aident la Société à orienter ses investissements vers les produits auxquels les clients tiennent le plus, dans le but d'améliorer la valeur pour les clients.

Les outils d'analytique avancée sont mis à profit à l'échelle nationale par les marchands de catégories, tous formats confondus, pour améliorer l'efficacité des offres promotionnelles de la Société, tout en améliorant la valeur pour les clients. L'initiative de maximisation promotionnelle — un partenariat entre l'équipe d'analyse avancée et les marchands de catégories — a commencé à présenter des avantages en ce qui a trait aux marges au cours de l'exercice 2021. Des investissements supplémentaires dans l'analyse des données et la technologie ont permis de nouvelles améliorations au cours de l'exercice 2022 et continueront à le faire au cours de l'exercice 2023.

Optimiser la productivité de la chaîne d'approvisionnement

La Société continue d'optimiser sa chaîne d'approvisionnement et ses réseaux logistiques et consolidera certains processus d'approvisionnement.

Au cours de l'exercice 2021, la Société a regroupé deux centres de distribution au Québec en une seule installation et a ouvert un nouveau centre de distribution en Colombie-Britannique, qui regroupe trois anciens centres de distribution en une seule installation. Ces regroupements ont accru la capacité et l'efficacité du réseau.

Améliorer les systèmes et les processus

En exploitant la technologie pour améliorer ses systèmes et ses processus, la Société a davantage d'occasions de réaliser des gains d'efficacité et de réduire ses coûts dans ses fonctions administratives et de soutien ainsi que d'améliorer son service aux magasins.

Mises à jour sur les activités

Farm Boy

L'acquisition de Farm Boy, le 10 décembre 2018, a permis d'ajouter 26 magasins au réseau de la Société en Ontario, et la Société a l'intention de doubler le nombre de magasins Farm Boy dans les cinq ans suivant la date d'acquisition, et ce, principalement dans la région du Grand Toronto (« RGT »). La Société a ouvert deux nouveaux magasins au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, pour un total de huit nouveaux magasins (y compris un magasin converti) au cours de l'exercice. Cela correspond aux prévisions précédemment exprimées par la direction d'augmenter de sept le nombre net de nouveaux magasins Farm Boy au cours de l'exercice 2022. Au 21 juin 2022, 44 magasins Farm Boy étaient ouverts.

Au cours de l'exercice 2023, la Société prévoit ouvrir quatre autres magasins Farm Boy en Ontario.

FreshCo

Au cours de l'exercice 2018, la Société a annoncé des plans visant à étendre son réseau de magasins à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien et prévoit convertir jusqu'à 25 % des 255 épiceries à gamme complète de services Safeway et Sobeys dans l'Ouest canadien en magasins de la bannière FreshCo.

La Société a ouvert trois magasins FreshCo en Alberta au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, pour un total de 12 nouveaux magasins ouverts dans l'Ouest canadien au cours de l'exercice. Cela correspond aux prévisions de la direction d'ouvrir de 10 à 15 magasins FreshCo dans l'Ouest canadien au cours de l'exercice 2022. Au 21 juin 2022 :

- 40 magasins sont ouverts dans les provinces suivantes :
 - 16 en Colombie-Britannique
 - 12 en Alberta
 - 6 au Manitoba
 - 5 en Saskatchewan
 - 1 dans le nord de l'Ontario
- 4 magasins doivent ouvrir leurs portes en Alberta au cours de l'exercice 2023

La Société prévoit que 44 magasins FreshCo seront ouverts dans l'Ouest canadien d'ici la fin de l'exercice 2023.

Acquisition d'une entreprise

Le 16 mars 2021, la Société a conclu, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, une convention visant l'acquisition de 51 % de Longo's, un réseau familial d'épiceries spécialisées implanté depuis longtemps dans la RGT, ainsi que les activités de commerce électronique de Grocery Gateway. Le prix de la transaction s'est chiffré à 660,6 M\$. La Société a acquis l'entreprise par l'émission de 3 187 348 actions de catégorie A sans droit de vote à un prix à la date de transaction de 129,6 M\$, par des liquidités de 196,6 M\$ et par un billet à payer conditionnel de 10,7 M\$. L'acquisition a été conclue le 10 mai 2021.

Après le cinquième anniversaire de la transaction, les actionnaires de Longo's détenant la participation ne donnant pas le contrôle de 49 % auront la possibilité de vendre à Sobeys jusqu'à 12,25 % de leur participation par année, selon un multiple appliqué au bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles des 12 derniers mois. Le multiple variera en fonction de la réalisation de certains résultats commerciaux. Si les actionnaires ne détenant pas le contrôle de Longo's exercent leur option de vente, Sobeys disposera d'une option d'achat correspondante pour le même pourcentage l'année suivante. Après le dixième anniversaire de la transaction, Sobeys et Longo's disposeront toutes deux d'options de vente et d'achat mutuelles pour toute action en circulation restante détenue par les actionnaires ne détenant pas le contrôle. Un passif financier de 239,7 M\$ a été comptabilisé à la date d'acquisition, lequel est réévalué à la clôture de chaque trimestre.

Coûts liés à la fermeture et à la conversion de magasins et aux résiliations de contrats de location

Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 7 mai 2022, la Société a inscrit une reprise à l'égard des coûts de fermeture et de conversion supplémentaires de 9,1 M\$ principalement liés à la conversion des magasins aux bannières Farm Boy et FreshCo (1,1 M\$ en 2021). En raison de cette reprise, la charge nette liée à la fermeture et à la conversion de magasins pour l'exercice 2022 s'est établie à 8,8 M\$ (29,5 M\$ en 2021).

Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 7 mai 2022, la Société a conclu des transactions de résiliation de bail, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'autres produits de 23,6 M\$ et de 47,0 M\$, respectivement (néant et néant en 2021).

Ratification d'une nouvelle convention collective en Alberta

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, la Société a annoncé la ratification d'une nouvelle convention collective pour les magasins Safeway de l'Alberta avec le local 401 des TUAC, le syndicat qui représente la majorité des employés de Safeway dans la province. La convention collective prévoyait le versement d'un paiement forfaitaire unique rétroactif aux employés de Safeway en Alberta pour les heures travaillées au cours des trois dernières années. Le paiement forfaitaire unique rétroactif de 15,6 M\$ lié à cette convention collective a été imputé au bénéfice d'exploitation au cours du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Rapports sur le développement durable

La préoccupation à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») est profondément ancrée dans l'histoire de la Société, et les principes ESG font partie intégrante de l'entreprise depuis sa fondation il y a 115 ans. La Société se concentre sur plusieurs initiatives dans le cadre de sa démarche ESG continue, notamment l'élimination du plastique de ses activités, particulièrement le plastique évitable et difficile à recycler, l'intensification de ses efforts pour cultiver un environnement juste, équitable et inclusif pour tous, l'intégration de mandats de développement durable aux objectifs de gestion de la performance au sein de la Société, ainsi que la réalisation d'une évaluation approfondie de ses émissions de gaz à effet de serre. L'équipe de direction a examiné un large éventail d'enjeux ESG qui sont importants pour les parties prenantes et pour notre succès à long terme et qui créent une valeur commune pour ses parties prenantes, ses activités et ses actionnaires.

La publication du *Rapport sur le développement durable 2021* de la Société en août 2021 a marqué l'étape suivante de sa démarche en matière de développement durable. Il s'agissait de la première fois que la Société publiait un rapport conformément à la norme du secteur des détaillants et des distributeurs alimentaires du Sustainable Accounting Standards Board (SASB). Cette communication fournit de la transparence et des données sur les progrès de la Société dans les principaux domaines ESG de l'entreprise et du secteur. Le *Rapport sur le développement durable 2022* de la Société sera publié en juillet 2022.

Voilà

Le 22 juin 2020, la Société a présenté ce que sera l'avenir de la livraison d'épicerie en ligne aux clients de la RGT grâce à Voilà, sa plateforme de commerce électronique. Voilà est exploitée grâce à la technologie avancée d'Ocado à partir de ses centres de traitement des commandes automatisés. Des robots assemblent les commandes de manière efficace et sécuritaire, ce qui réduit au minimum la manipulation des produits, tandis que les employés de Voilà livrent les commandes directement aux domiciles des clients. En février 2022, Ocado a annoncé une série d'innovations, notamment des robots et des installations de prochaine génération, qui offrent des gains d'efficacité et une réduction des empreintes environnementale et carbone. Certaines de ces innovations seront incluses dans le quatrième centre de traitement des commandes de la Société et mises à la disposition de la Société qui pourra en tenir compte dans ses futures occasions d'automatisation et de gain d'efficacité des centres de traitement des commandes.

La Société exploitera quatre centres de traitement des commandes au Canada. Le centre de traitement des commandes de Vaughan dessert la RGT, Barrie, Kitchener, Waterloo, Guelph, Hamilton, Niagara, St. Catharines et Brantford et dessert Ottawa depuis le quatrième trimestre de l'exercice 2022.

Le deuxième centre de traitement des commandes à Montréal a commencé les livraisons aux clients le 7 mars 2022, en amorçant une transition progressive pour les clients, de IGA.net vers Voilà par IGA. Le déploiement s'est achevé après la fin du quatrième trimestre, et Voilà par IGA dessert désormais plus de 100 municipalités, de Gatineau à Québec en passant par Montréal. Le deuxième centre de traitement des commandes progresse bien, enregistrant une augmentation du volume de commandes hebdomadaires et d'excellents résultats en matière d'expérience client, notamment en ce qui concerne le traitement et la livraison dans les délais prévus.

Le Fonds de placement immobilier Crombie (le « FPI Crombie ») a pratiquement terminé la construction du bâtiment du troisième centre de traitement des commandes de Voilà à Calgary et se prépare à le remettre à Ocado pour la construction des installations internes. Le centre de traitement des commandes servira la majeure partie de l'Alberta, et les livraisons devraient commencer au cours du premier trimestre de l'exercice 2024. Le 7 février 2022, la Société a annoncé que son quatrième centre de traitement des commandes sera situé à Vancouver et qu'il servira les clients de la Colombie-Britannique à compter de 2025.

En mars 2021, la Société a ouvert la première ligne de son réseau en étoile à Etobicoke, en Ontario. L'ouverture de la deuxième et de la troisième installation de transbordement a été effectuée à Ottawa et à Québec au cours de l'exercice 2022, augmentant ainsi le nombre de régions de l'Ontario et du Québec bénéficiant du service Voilà. Les différentes lignes d'un réseau en étoile constituent des installations de transbordement qui améliorent l'efficacité des centres de traitement des commandes.

Au cours de l'exercice 2021, la Société a lancé le service de cueillette à l'extérieur du magasin Voilà et sert désormais des clients dans 30 magasins du Canada atlantique et de l'Alberta, et le service a depuis été étendu à la Colombie-Britannique, au Manitoba, à la Saskatchewan et à l'Ontario. Au cours de l'exercice 2022, la Société a ajouté 68 magasins, pour un total de 98 magasins offrant le service. La solution retenue pour le service de cueillette à l'extérieur du magasin repose sur la technologie d'Ocado et est destinée aux clients des marchés qui ne comptent pas encore, ou ne compteront pas, de centre de traitement des commandes en activité dans leur région.

Avec quatre centres de traitement des commandes et leurs installations de transbordement sous-jacentes ainsi que le service de cueillette à l'extérieur du magasin, la Société sera en mesure de servir environ 75 % des ménages canadiens, ce qui représente environ 90 % des dépenses en ligne projetées des Canadiens.

Les résultats en hausse à Vaughan, l'augmentation des coûts à Montréal et l'ajout de magasins offrant le service de cueillette à l'extérieur du magasin ont réduit le bénéfice net de la Société pour le quatrième trimestre et l'exercice 2022 de 0,07 \$ et de 0,28 \$ par action, respectivement (0,04 \$ et 0,18 \$ en 2021). Cela correspond aux attentes de la direction de 0,25 \$ à 0,30 \$ par action annoncées précédemment. La direction continue de s'attendre à ce que l'exercice 2022 reflète la plus forte dilution du bénéfice net pour le programme Voilà.

Au Canada, les ventes d'épicerie en ligne ont continué de croître par rapport à l'exercice précédent, bien qu'à un rythme beaucoup plus lent qu'au début de la pandémie de COVID-19. Les quatre plateformes de commerce électronique de la Société ont vu leur chiffre d'affaires combiné croître de 12 % au quatrième trimestre de l'exercice 2022 par rapport à l'exercice précédent (15 % en 2021). L'augmentation s'explique essentiellement par l'acquisition de Grocery Gateway et la croissance continue de Voilà, en partie contrebalancées par les diminutions enregistrées par les bannières IGA.net et ThriftyFoods.com en raison de l'augmentation du volume au cours de l'exercice précédent pendant les fermetures liées à la COVID-19.

Autres mises à jour sur les activités

Le 7 février 2022, les employés d'un centre de distribution situé au Québec se sont mis en grève à la suite de l'incapacité des négociations en cours entre la Société et le syndicat de convenir des modalités d'une nouvelle convention collective. La grève a pris fin le 10 mai 2022, après la conclusion d'une nouvelle convention collective de trois ans. L'impact différentiel de la grève sur le résultat par action a été de 0,04 \$ et a eu un effet sur le bénéfice au quatrième trimestre de l'exercice 2022.

Le 3 mai 2022, la Société a remis un avis de remboursement anticipé des billets de série 2013-2 de 500,0 M\$ (les « billets »). Le remboursement est entré en vigueur le 2 juin 2022. La prime de remboursement anticipé de 9,2 M\$ a été imputée au bénéfice du quatrième trimestre de l'exercice 2022.

Placements et autres activités

En date du 7 mai 2022, le secteur des placements et autres activités d'Empire comprenait ce qui suit :

1. Une participation de 41,5 % (participation de 41,5 % après dilution) comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie (TSX : CRR.UN), fonds de placement immobilier à capital variable enregistré en Ontario. Le FPI Crombie est l'un des plus importants propriétaires d'immeubles commerciaux du pays, sa stratégie étant de détenir, d'exploiter et d'élaborer un portefeuille de haute qualité composé de centres commerciaux ayant une épicerie ou une pharmacie comme locataire pilier, d'immeubles commerciaux à magasins autonomes et d'aménagements polyvalents essentiellement dans les principaux marchés urbains et de banlieue du Canada.

2. Des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, respectivement de 40,7 % dans Genstar Development Partnership, de 48,6 % dans Genstar Development Partnership II, de 39,0 % dans GDC Investments 4, L.P., de 39,0 % dans GDC Investments 6, L.P., de 39,0 % dans GDC Investments 7, L.P., de 37,1 % dans GDC Investments 8, L.P. et de 49,0 % dans The Fraipont Partnership (appelées collectivement « Genstar »). Genstar est un promoteur immobilier résidentiel qui exerce ses activités dans des secteurs choisis de l'Ontario, de l'Ouest canadien et des États-Unis.

PERSPECTIVES

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, la majorité des restrictions liées à la COVID-19 instaurées par les autorités gouvernementales ont été levées. La Société et le secteur continuent d'être touchés par la COVID-19 ainsi que par ses répercussions supplémentaires, comme les pressions inflationnistes plus élevées que la normale et les pénuries de main-d'œuvre. Étant donné l'imprévisibilité de la COVID-19, la Société s'attend à ce que le comportement de la clientèle au cours de l'exercice 2023, en ce qui concerne la pandémie, reste largement semblable à celui observé au deuxième semestre de l'exercice 2022.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, le coût de maintien des mesures de sécurité et de désinfection s'est établi à environ 6,0 M\$ (19,0 M\$ en 2021) et est inclus dans les frais de vente et charges administratives. Ces coûts s'inscrivent désormais dans le cours normal des activités d'exploitation et ne seront plus présentés séparément.

Le secteur continue de subir des pressions inflationnistes, notamment en ce qui concerne le coût des marchandises vendues, y compris le carburant. Bien qu'il soit difficile d'estimer combien de temps ces pressions vont durer, la Société se concentre sur les relations et les négociations avec les fournisseurs afin de garantir des prix concurrentiels aux consommateurs.

Le secteur continue de connaître des difficultés au niveau de la chaîne d'approvisionnement liées principalement aux pénuries de main-d'œuvre. Même s'il est difficile d'estimer la durée de ces difficultés, la direction continue d'envisager le recours, si nécessaire, à d'autres sources d'approvisionnement et elle ne s'attend pas à ce que cela ait des répercussions importantes sur la chaîne d'approvisionnement.

La Société prévoit que les ventes des magasins comparables afficheront une croissance au cours de l'exercice 2023. Les marges continueront de refléter les avantages des initiatives du projet Horizon et des autres améliorations sur le plan de l'exploitation. Ces avantages pourraient être en partie contrebalancés par l'effet des variations dans la composition des ventes entre les bannières et l'incidence de la hausse des ventes de carburant.

La Société s'attend à une amélioration continue des résultats du site de commerce électronique de Voilà à Vaughan, dans la mesure où les volumes augmentent et où l'efficacité s'améliore. Dans un même temps, Voilà engagera également des coûts supplémentaires à mesure que l'installation de Montréal accroîtra ses activités et que les installations de Calgary et de Vancouver seront mises en service. Le taux de croissance des ventes aura surtout une incidence sur le bénéfice futur. La Société prévoit que l'exercice 2023 reflétera une légère amélioration de la dilution du bénéfice net du programme Voilà par rapport à l'exercice 2022, car on s'attend à ce que le centre de traitement des commandes de Vaughan commence à enregistrer un BAIIA positif vers la fin de sa troisième année d'exploitation. La montée en puissance de l'installation de Montréal devrait entraîner des coûts plus élevés au cours de la première moitié de l'exercice 2023, mais les résultats devraient connaître une amélioration pour le reste de l'exercice.

La Société a poursuivi l'expansion de ses magasins à bas prix dans l'Ouest canadien, et il y a maintenant 40 magasins en activité. Au cours de la deuxième moitié de l'exercice 2022, les magasins à bas prix ont étendu leur présence de 40 % dans l'Ouest. Les magasins récemment ouverts améliorent leur efficacité plus rapidement que les magasins qui ont été convertis initialement, car l'activité a atteint une masse critique dans chaque province. La Société prévoit ouvrir quatre autres magasins en Alberta d'ici la fin de l'exercice 2023, pour un total de 44 magasins.

La direction prévoit toujours qu'elle atteindra les objectifs du projet Horizon sur trois ans et que des avantages connexes continueront de s'ajouter au cours de l'exercice 2024 et au-delà, y compris les initiatives lancées au cours de l'exercice 2023 qui sont axées sur la fidélisation, l'optimisation des magasins et l'expérience client.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

La clôture du quatrième trimestre de la Société est le premier samedi de mai. Par conséquent, le quatrième trimestre compte habituellement 13 semaines, mais comprend les résultats pour une période de 14 semaines tous les cinq à six ans. Les trimestres clos le 7 mai 2022 et le 1^{er} mai 2021 comptaient respectivement 14 semaines et 13 semaines.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Période de 14 semaines close le 7 mai 2022	Période de 13 semaines close le 1 mai 2021	Variation en \$	Variation en %
Ventes	7 840,8 \$	6 920,0 \$	920,8 \$	13,3 %
Profit brut ¹⁾	2 004,0	1 795,7	208,3	11,6 %
Bénéfice d'exploitation	333,6	295,0	38,6	13,1 %
BAIIA ¹⁾	586,2	514,4	71,8	14,0 %
Charges financières, montant net	82,0	66,7	15,3	22,9 %
Charge d'impôt sur le résultat	58,2	45,0	13,2	29,3 %
Participations ne donnant pas le contrôle	14,9	11,4	3,5	30,7 %
Bénéfice net ²⁾	178,5	171,9	6,6	3,8 %
Résultat par action, de base				
Bénéfice net ²⁾	0,68 \$	0,65 \$		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	263,0	266,5		
Résultat par action, après dilution				
Bénéfice net ²⁾	0,68 \$	0,64 \$		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	264,0	267,6		
Dividende par action	0,15 \$	0,13 \$		

	Période de 14 semaines close le 7 mai 2022	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} mai 2021
Marge brute ¹⁾	25,6 %	25,9 %
Marge du BAIIA ¹⁾	7,5 %	7,4 %
Diminution des ventes des magasins comparables ¹⁾	(0,1) %	(4,5) %
Diminution des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant	(2,5) %	(6,1) %
Taux d'impôt effectif	23,1 %	19,7 %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Résultats d'exploitation consolidés d'Empire Company Limited

Ventes

Les ventes du trimestre clos le 7 mai 2022 ont augmenté de 13,3 % en raison principalement de la semaine d'activité additionnelle, de l'acquisition de Longo's, de la hausse des ventes de carburant, de la hausse de l'inflation des prix des aliments et des avantages liés aux initiatives du projet Horizon, y compris l'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien et de Farm Boy en Ontario.

Profit brut

Le profit brut a augmenté de 11,6 % pour le trimestre clos le 7 mai 2022, en raison principalement de la hausse des ventes attribuable à la semaine d'activité additionnelle, de la prise en compte de Longo's dans les résultats de la Société, et des avantages liés aux initiatives du projet Horizon, notamment l'expansion de Farm Boy en Ontario, de Voilà à l'échelle nationale et de FreshCo dans l'Ouest canadien, et l'utilisation des outils de maximisation promotionnelle d'analytique avancée.

La marge brute du trimestre a diminué pour s'établir à 25,6 %, comparativement à 25,9 % à l'exercice précédent. La marge brute a diminué en raison de l'effet de la hausse des ventes de carburant, de l'augmentation des coûts liés à la chaîne d'approvisionnement, y compris les coûts découlant de la grève au centre de distribution au Québec, et des variations dans la composition des ventes entre les bannières sans postes d'essence. Cette diminution a été en partie contrebalancée par la prise en compte de Longo's dans les résultats et les avantages liés aux initiatives du projet Horizon. Compte non tenu de l'incidence de la composition des ventes de carburant, la marge brute a été supérieure de 17 points de base à celle de l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars)	Période de 14 semaines close le 7 mai 2022	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} mai 2021	Variation en \$
Bénéfice d'exploitation consolidé :			
Vente au détail de produits alimentaires	321,2 \$	279,8 \$	41,4 \$
Placements et autres activités :			
FPI Crombie	10,7	11,8	(1,1)
Genstar	3,3	4,4	(1,1)
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(1,6)	(1,0)	(0,6)
	12,4	15,2	(2,8)
Bénéfice d'exploitation	333,6 \$	295,0 \$	38,6 \$

Pour le trimestre clos le 7 mai 2022, le bénéfice d'exploitation du secteur Vente au détail de produits alimentaires a augmenté en raison principalement de la croissance du bénéfice attribuable à la hausse des ventes et du profit brut, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des frais de vente et charges administratives. La hausse des frais de vente et charges administratives s'explique essentiellement par la prise en compte de Longo's, l'investissement dans les initiatives liées au projet Horizon (notamment l'expansion de Voilà à l'échelle nationale, de Farm Boy en Ontario et de FreshCo dans l'Ouest canadien), et par la hausse des coûts de main-d'œuvre des établissements de détail attribuable à la semaine d'activité additionnelle. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par la diminution des coûts liés à la COVID-19.

Pour le trimestre clos le 7 mai 2022, le bénéfice d'exploitation du secteur Placements et autres activités a diminué en raison principalement de la baisse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie et de Genstar par rapport à l'exercice précédent.

BAIIA

Pour le trimestre clos le 7 mai 2022, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 586,2 M\$, comparativement à 514,4 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation. La marge du BAIIA a augmenté, passant de 7,4 % à 7,5 %.

Charges financières

Pour le trimestre clos le 7 mai 2022, les charges financières nettes ont augmenté en raison essentiellement d'une prime de remboursement anticipé de 9,2 M\$ liée aux billets de 500,0 M\$ et de la hausse des charges d'intérêts sur les obligations locatives attribuable à la semaine d'activité additionnelle.

Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 23,1 % pour le trimestre clos le 7 mai 2022, contre 19,7 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison principalement des avantages liés aux crédits d'impôt à l'investissement et des éléments de capital qui sont imposés à des taux moins élevés. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent a été inférieur au taux prévu par la loi, en raison principalement de la réévaluation des estimations relatives aux impôts, qui n'ont pas été toutes récurrentes, et des éléments de capital non imposables.

Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Période de 14 semaines close le 7 mai 2022	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} mai 2021	Variation en \$
Bénéfice net ¹⁾	178,5 \$	171,9 \$	6,6 \$
RPA ²⁾ (après dilution)	0,68 \$	0,64 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	264,0	267,6	

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

2) Résultat par action (« RPA »).

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE COMPLET

La clôture de l'exercice de la Société est le premier samedi de mai. Par conséquent, l'exercice financier compte habituellement 52 semaines, mais comprend les résultats pour une période de 53 semaines tous les cinq à six ans. Les exercices clos le 7 mai 2022 et le 1^{er} mai 2021 comptaient respectivement 53 semaines et 52 semaines.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2022	Exercice de 52 semaines clos le 1 ^{er} mai 2021	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2020	Comparaison entre l'exercice 2022 et l'exercice 2021	
				Variation en \$	Variation en %
Ventes	30 162,4 \$	28 268,3 \$	26 588,2 \$	1 894,1 \$	6,7 %
Profit brut	7 659,7	7 199,3	6 633,3	460,4	6,4 %
Bénéfice d'exploitation	1 363,7	1 299,5	1 111,8	64,2	4,9 %
BAIIA	2 330,8	2 143,8	1 892,4	187,0	8,7 %
Charges financières, montant net	282,1	269,4	279,1	12,7	4,7 %
Charge d'impôt sur le résultat	270,3	265,9	219,9	4,4	1,7 %
Participations ne donnant pas le contrôle	65,5	62,7	29,3	2,8	4,5 %
Bénéfice net ¹⁾	745,8	701,5	583,5	44,3	6,3 %
Résultat par action, de base					
Bénéfice net ¹⁾	2,81 \$	2,61 \$	2,16 \$		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	265,2	268,3	270,4		
Résultat par action, après dilution					
Bénéfice net ¹⁾	2,80 \$	2,60 \$	2,15 \$		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	266,2	269,3	271,4		
Dividende par action	0,60 \$	0,52 \$	0,48 \$		

	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2022	Exercice de 52 semaines clos le 1 ^{er} mai 2021	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2020
Marge brute	25,4 %	25,5 %	24,9 %
Marge du BAIIA	7,7 %	7,6 %	7,1 %
Croissance des ventes des magasins comparables	0,0 %	4,7 %	4,6 %
(Diminution) croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant	(2,1) %	5,6 %	5,7 %
Taux d'impôt effectif	25,0 %	25,8 %	26,4 %

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Résultats d'exploitation consolidés d'Empire Company Limited

Ventes

Les ventes de l'exercice clos le 7 mai 2022 ont augmenté de 6,7 % en raison principalement de l'acquisition de Longo's, de la hausse des ventes de carburant, de la semaine d'activité additionnelle, des avantages liés aux initiatives du projet Horizon, y compris l'expansion de Farm Boy et de Voilà en Ontario et de FreshCo dans l'Ouest canadien, et de la hausse de l'inflation des prix des aliments. L'augmentation a été en partie contrebalancée par le changement du comportement d'achat des consommateurs découlant des diverses mesures de santé publique liées à la COVID-19.

Profit brut

Le profit brut a augmenté de 6,4 % pour l'exercice clos le 7 mai 2022, en raison principalement de la hausse des ventes. La marge brute de l'exercice a diminué légèrement pour s'établir à 25,4 %, alors qu'elle s'était chiffrée à 25,5 % pour l'exercice précédent, en raison de l'incidence de la hausse des ventes de carburant, en partie contrebalancée par la prise en compte de Longo's dans les résultats et les avantages liés aux initiatives du projet Horizon. Compte non tenu de la composition des ventes de carburant, la marge brute a été supérieure de 43 points de base à celle de l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2022	Exercice de 52 semaines clos le 1 ^{er} mai 2021	Variation en \$
Bénéfice d'exploitation consolidé :			
Vente au détail de produits alimentaires	1 277,0 \$	1 251,3 \$	25,7 \$
Placements et autres activités :			
FPI Crombie	61,0	32,7	28,3
Genstar	32,4	21,3	11,1
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(6,7)	(5,8)	(0,9)
	86,7	48,2	38,5
Bénéfice d'exploitation	1 363,7 \$	1 299,5 \$	64,2 \$

Pour l'exercice clos le 7 mai 2022, le bénéfice d'exploitation du secteur Placements et autres activités a augmenté en raison principalement de la hausse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie et de l'augmentation des ventes d'immeubles de Genstar, comme il est mentionné à la rubrique « Placements et autres activités ».

Pour l'exercice clos le 7 mai 2022, le bénéfice d'exploitation du secteur Vente au détail de produits alimentaires a augmenté en raison principalement de la hausse des ventes, du profit brut et des autres produits ayant découlé des résiliations de contrats de location au cours de l'exercice considéré, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des frais de vente et charges administratives. La hausse des frais de vente et charges administratives s'explique essentiellement par la prise en compte de Longo's et de l'investissement dans les initiatives liées au projet Horizon, notamment l'expansion de Farm Boy en Ontario, de Voilà à l'échelle nationale et de FreshCo dans l'Ouest canadien, ainsi que par l'augmentation de l'amortissement lié aux actifs au titre des droits d'utilisation. L'augmentation a été en partie contrebalancée par la diminution des coûts liés à la COVID-19.

BAIIA

Pour l'exercice clos le 7 mai 2022, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 2 330,8 M\$, comparativement à 2 143,8 M\$ pour l'exercice précédent, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation. La marge du BAIIA a augmenté, passant de 7,6 % à 7,7 %.

Charges financières

Pour l'exercice clos le 7 mai 2022, les charges financières nettes ont augmenté en raison essentiellement de la prime de remboursement anticipé de 9,2 M\$ liée aux billets de 500,0 M\$ et de la hausse des charges d'intérêts sur les obligations locatives attribuable à la semaine d'activité additionnelle. Cette augmentation s'explique également par la baisse des produits d'intérêts liés aux créances au titre des contrats de location et à la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,0 % pour l'exercice clos le 7 mai 2022, contre 25,8 % pour l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif pour l'exercice considéré a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison principalement des entités structurées consolidées et des éléments de capital qui sont imposés à des taux moins élevés et des avantages liés aux crédits d'impôt à l'investissement. Le taux d'impôt effectif pour l'exercice précédent a été inférieur au taux prévu par la loi, en raison principalement de la réévaluation des estimations relatives aux impôts et des éléments de capital non imposables, facteurs contrebalancés par les différences entre les taux d'impôt des diverses entités.

Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2022	Exercice de 52 semaines clos le 1 ^{er} mai 2021	Variation en \$
Bénéfice net ¹⁾	745,8 \$	701,5 \$	44,3 \$
RPA (après dilution)	2,80 \$	2,60 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	266,2	269,3	

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR SECTEUR

Vente au détail de produits alimentaires

L'analyse qui suit traite de la performance financière du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, y compris les résultats consolidés de Sobeys, pour les exercices clos le 7 mai 2022, le 1^{er} mai 2021 et le 2 mai 2020.

L'information financière qui suit représente l'apport de Sobeys aux résultats d'Empire, car les montants sont présentés déduction faite des ajustements de consolidation. Voir la rubrique « Résultats d'exploitation de l'exercice complet » pour une analyse détaillée de ces ajustements.

(en millions de dollars)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2022	Exercice de 52 semaines clos le 1 ^{er} mai 2021	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2020	Comparaison entre l'exercice 2022 et l'exercice 2021	
				Variation en \$	Variation en %
Ventes	30 162,4 \$	28 268,3 \$	26 588,2 \$	1 894,1 \$	6,7 %
Profit brut	7 659,7	7 199,3	6 633,3	460,4	6,4 %
Bénéfice d'exploitation	1 277,0	1 251,3	1 040,2	25,7	2,1 %
BAIIA	2 243,9	2 094,7	1 820,7	149,2	7,1 %
Bénéfice net ¹⁾	677,9	673,9	528,1	4,0	0,6 %

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Pour évaluer la performance et la situation financières, la direction de Sobeys examine l'évolution d'un ensemble de mesures financières qui permettent d'évaluer la croissance des ventes, la rentabilité et la situation financière. Ces mesures sont présentées ci-après.

(en millions de dollars)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2022	Exercice de 52 semaines clos le 1 ^{er} mai 2021	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2020
Croissance des ventes	6,7 %	6,3 %	5,8 %
Croissance des ventes des magasins comparables	0,0 %	4,7 %	4,6 %
(Diminution) croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant	(2,1) %	5,6 %	5,7 %
Rendement des capitaux propres ¹⁾	17,7 %	20,8 %	18,3 %
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ¹⁾	65,1 %	66,6 %	69,7 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté ¹⁾	3,3 x	3,3 x	3,8 x
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	817,2 \$	659,1 \$	574,8 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Placements et autres activités

(en millions de dollars)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2022	Exercice de 52 semaines clos le 1 ^{er} mai 2021	Variation en \$
FPI Crombie	61,0 \$	32,7 \$	28,3 \$
Genstar	32,4	21,3	11,1
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(6,7)	(5,8)	(0,9)
	86,7 \$	48,2 \$	38,5 \$

Pour l'exercice clos le 7 mai 2022, le bénéfice tiré des placements et autres activités a augmenté en raison principalement de la hausse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie qui a découlé d'importantes ventes d'immeubles et de l'augmentation des ventes d'immeubles de Genstar.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice 2022				Exercice 2021			
	T4 (14 semaines) 7 mai 2022	T3 (13 semaines) 29 janv. 2022	T2 (13 semaines) 30 oct. 2021	T1 (13 semaines) 31 juill. 2021	T4 (13 semaines) 1 ^{er} mai 2021	T3 (13 semaines) 30 janv. 2021	T2 (13 semaines) 31 oct. 2020	T1 (13 semaines) 1 ^{er} août 2020
Ventes	7 840,8 \$	7 377,3 \$	7 318,3 \$	7 626,0 \$	6 920,0 \$	7 018,7 \$	6 975,4 \$	7 354,2 \$
Bénéfice d'exploitation	333,6	354,8	327,9	347,4	295,0	320,4	306,5	377,6
BAIIA ¹⁾	586,2	597,5	565,2	581,9	514,4	533,5	513,4	582,5
Bénéfice net ²⁾	178,5	203,4	175,4	188,5	171,9	176,3	161,4	191,9
Résultat par action, de base								
Bénéfice net ²⁾	0,68 \$	0,77 \$	0,66 \$	0,71 \$	0,65 \$	0,66 \$	0,60 \$	0,71 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	263,0	264,1	265,4	267,0	266,5	268,1	269,0	269,0
Résultat par action, après dilution								
Bénéfice net ²⁾	0,68 \$	0,77 \$	0,66 \$	0,70 \$	0,64 \$	0,66 \$	0,60 \$	0,71 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	264,0	264,9	266,3	268,1	267,6	269,1	270,1	269,8

1) Le BAIIA est rapproché du bénéfice net de la période écoulée et de la période comparative à la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Au cours des huit derniers trimestres, les résultats ont fluctué, en raison de l'incidence de la COVID-19 et du changement du comportement d'achat des consommateurs qui en découle, ce qui a entraîné une fluctuation des ventes au cours de l'exercice 2021. Les ventes ont commencé à se stabiliser au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021 en raison de l'assouplissement des restrictions, mais elles demeurent plus élevées qu'avant la pandémie. La semaine d'activité additionnelle a également eu une incidence sur les résultats du trimestre écoulé. Depuis le 10 mai 2021, les résultats de la Société tiennent compte des résultats de Longo's.

Les ventes subissent l'incidence des fluctuations de l'inflation. Les résultats sont soumis aux fluctuations saisonnières, en particulier au cours de la période estivale et de la période des fêtes, au cours desquelles les ventes au détail ont tendance à augmenter et peuvent générer de meilleurs résultats d'exploitation. Les ventes, le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net ont subi l'incidence des activités d'investissement stratégique de la Société, de la concurrence dans le secteur, des mesures de gestion des coûts, du prix des aliments et des tendances du secteur d'activité en général ainsi que d'autres facteurs de risque, qui sont indiqués à la rubrique « Gestion du risque ».

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le tableau qui suit souligne les composantes importantes des flux de trésorerie de la Société pour les périodes considérées. Pour de plus amples renseignements, voir le tableau consolidé des flux de trésorerie des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 7 mai 2022.

(en millions de dollars)	Période de 14 semaines close le 7 mai 2022	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} mai 2021	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2022	Exercice de 52 semaines clos le 1 ^{er} mai 2021
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	469,5 \$	562,3 \$	2 107,1 \$	1 859,6 \$
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(227,0)	(152,8)	(891,4)	(502,3)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(295,8)	(303,3)	(1 293,9)	(1 475,2)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(53,3) \$	106,2 \$	(78,2) \$	(117,9) \$

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont diminué pour le trimestre par rapport à l'exercice précédent en raison principalement des variations favorables du fonds de roulement au cours de l'exercice précédent, en partie contrebalancées par la hausse du bénéfice net au cours de l'exercice considéré.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont augmenté pour l'exercice par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution des impôts payés, de la hausse du bénéfice net et des variations favorables du fonds de roulement.

Activités d'investissement

Le tableau qui suit présente le détail des activités d'investissement pour les périodes considérées :

(en millions de dollars)	Période de 14 semaines close le 7 mai 2022	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} mai 2021	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2022	Exercice de 52 semaines clos le 1 ^{er} mai 2021
Augmentation des placements en titres de capitaux propres	(83,0) \$	- \$	(124,5) \$	- \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(205,9)	(210,6)	(780,3)	(659,1)
Produit de la sortie d'actifs ¹⁾ et de la résiliation de contrats de location	25,5	49,7	175,6	113,7
Contrats de location et autres créances, montant net	15,7	(18,8)	25,4	(30,2)
Autres actifs et autres passifs non courants	(2,1)	5,0	(28,9)	4,6
Acquisitions d'entreprises	(6,0)	(5,5)	(242,0)	(15,9)
Paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	27,3	26,4	79,4	79,1
Intérêts reçus	1,5	1,0	3,9	5,5
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(227,0) \$	(152,8) \$	(891,4) \$	(502,3) \$

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour le trimestre ont augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison principalement de l'achat de 83,0 M\$ de parts de société en commandite de catégorie B du FPI Crombie et de la baisse du produit de la sortie d'actifs et de la résiliation de contrats de location. L'augmentation a été en partie contrebalancée par la hausse des contrats de location et autres créances.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour l'exercice ont augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison des acquisitions d'entreprises, notamment Longo's, de l'achat de 124,5 M\$ de parts de société en commandite de catégorie B du FPI Crombie et de l'accroissement des dépenses d'investissement. L'augmentation a été en partie contrebalancée par le produit de la sortie d'actifs et de la résiliation de contrats de location et la hausse des contrats de location et autres créances.

Dépenses d'investissement

La Société a investi des sommes de 273,4 M\$ et de 767,2 M\$ en dépenses d'investissement¹⁾ pour le trimestre et l'exercice clos le 7 mai 2022, respectivement (231,6 M\$ et 679,2 M\$ en 2021), qui ont notamment été affectées aux rénovations et à la construction de nouveaux magasins, aux centres de traitement des commandes Voilà, à des établissements FreshCo dans l'Ouest canadien et aux investissements dans les technologies analytiques avancées et d'autres systèmes technologiques. Ces investissements sont conformes aux attentes de la direction, qui avait annoncé précédemment que les dépenses d'investissement pour l'exercice 2022 se situeraient à environ 765 M\$.

Pour l'exercice 2023, les dépenses d'investissement devraient se chiffrer à environ 800 M\$, et la moitié environ de ces investissements sera consacrée à des rénovations et à de nouveaux magasins. La Société prévoit ouvrir quatre magasins FreshCo dans l'Ouest canadien et étendre la présence de la bannière Farm Boy et Longo's à quatre et à deux magasins, respectivement, en Ontario. La Société investira environ 25 % de ses dépenses d'investissement estimées dans des technologies d'analyse avancée et d'autres systèmes technologiques.

1) Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.

Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés

Le tableau qui suit présente le détail des investissements effectués par Sobeys dans son réseau de magasins au cours du trimestre et de l'exercice clos le 7 mai 2022 comparativement à l'exercice précédent.

	Période de 14 semaines close le 7 mai 2022	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} mai 2021	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2022	Exercice de 52 semaines clos le 1 ^{er} mai 2021
Nombre de magasins				
Ouvertures/relocalisations/acquisitions ¹⁾²⁾	4	3	56	22
Agrandissements	1	1	2	2
Changements de bannière/réaménagements	1	3	8	7
Fermetures – en attente d'une conversion	-	-	1	-
Fermetures ¹⁾	12	7	40	26
Ouvertures – FreshCo ³⁾	3	6	12	15
Fermetures – en attente d'une conversion en magasins FreshCo ³⁾	-	1	15	1
Ouvertures – Farm Boy	2	1	8	6
Fermetures – en attente d'une conversion en magasins Farm Boy	-	1	-	4

1) Incidence globale, exclusion faite de l'expansion de Farm Boy et de FreshCo.

2) Inclut 36 magasins Longo's qui ont été acquis au cours du premier trimestre de l'exercice 2022.

3) Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien.

Le tableau qui suit indique les variations de la superficie en pieds carrés de Sobeys par type d'activités pour la période de 14 semaines et l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2022 :

Superficie (en milliers de pieds carrés)	Période de 14 semaines close le 7 mai 2022	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2022
Ouvertures	51	261
Changements de bannière/réaménagements	(15)	22
Acquisitions ¹⁾	-	1 311
Agrandissements	7	27
Fermetures – en attente d'une conversion	-	(49)
Fermetures	(48)	(275)
Variation nette compte non tenu de l'incidence de l'expansion de Farm Boy et de FreshCo	(5)	1 297
Ouvertures – FreshCo ²⁾	131	536
Fermetures – en attente d'une conversion en magasins FreshCo ²⁾	-	(688)
Ouvertures – Farm Boy	55	216
Variation nette	181	1 361

1) *Concerne l'acquisition de Longo's.*

2) *Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien, compte tenu des fermetures de magasins Safeway et Sobeys.*

Au 7 mai 2022, Sobeys occupait une surface commerciale totale de 41,6 millions de pieds carrés, en hausse de 3,2 % par rapport à 40,3 millions de pieds carrés au 1^{er} mai 2021.

Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour le trimestre ont diminué par rapport à l'exercice précédent en raison du volume plus élevé de rachats d'actions de catégorie A sans droit de vote à l'exercice précédent, en partie contrebalancée par la hausse des paiements au titre des obligations locatives au cours de l'exercice considéré.

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour l'exercice ont diminué par rapport à l'exercice précédent en raison du remboursement plus élevé de facilités de crédit à l'exercice précédent, en partie contrebalancé par la hausse des rachats d'actions de catégorie A sans droit de vote et le paiement plus élevé d'obligations locatives au cours de l'exercice considéré.

Flux de trésorerie disponibles

La direction utilise les flux de trésorerie disponibles pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le paiement de dividendes et les autres activités d'investissement et de financement.

(en millions de dollars)	Période de 14 semaines close le 7 mai 2022	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} mai 2021	Variation en \$	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2022	Exercice de 52 semaines clos le 1 ^{er} mai 2021	Variation en \$
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	469,5 \$	562,3 \$	(92,8) \$	2 107,1 \$	1 859,6 \$	247,5 \$
Ajouter : produit de la sortie d'actifs ¹⁾ et de la résiliation de contrats de location	25,5	49,7	(24,2)	175,6	113,7	61,9
Déduire : intérêts payés	(22,0)	(21,7)	(0,3)	(56,2)	(60,4)	4,2
paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	(218,2)	(192,5)	(25,7)	(635,0)	(569,3)	(65,7)
acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(205,9)	(210,6)	4,7	(780,3)	(659,1)	(121,2)
Flux de trésorerie disponibles²⁾	48,9 \$	187,2 \$	(138,3) \$	811,2 \$	684,5 \$	126,7 \$

1) *Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.*

2) *Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.*

Les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre ont diminué par rapport à ceux de l'exercice précédent en raison principalement de la baisse des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de la hausse des paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement, et de la diminution du produit de la sortie d'actifs et de la résiliation de contrats de location.

Les flux de trésorerie disponibles pour l'exercice ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent en raison principalement de la hausse des activités d'exploitation, qui découle de la baisse des impôts payés, de la hausse du bénéfice net et des variations favorables du fonds de roulement, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement des dépenses d'investissement.

Obligations au titre des avantages sociaux futurs

Au cours de l'exercice clos le 7 mai 2022, la Société a versé des cotisations de 20,1 M\$ (17,4 M\$ en 2021) à ses régimes enregistrés à prestations définies. La Société prévoit verser des cotisations d'environ 14,4 M\$ à ces régimes au cours de l'exercice 2023.

Garanties et engagements

Le tableau qui suit présente les engagements et autres obligations qu'avait la Société au 7 mai 2022 et qui arriveront à échéance au cours des cinq prochains exercices :

(en millions de dollars)	2023	2024	2025	2026	2027	Par la suite	Total
Engagements							
Dette à long terme ¹⁾²⁾	581,0 \$	10,8 \$	7,2 \$	5,5 \$	4,7 \$	570,1 \$	1 179,3 \$
Contrats de location-financement conclus avec des tiers, à titre de preneur	547,7	547,7	530,7	488,6	444,6	3 009,8	5 569,1
Contrats de location-financement conclus avec des parties liées, à titre de preneur	177,3	178,7	179,2	177,8	174,7	1 614,5	2 502,2
Passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	-	84,0	-	-	7,3	270,8	362,1
Engagements en matière de dépenses d'investissement	52,1	57,5	-	-	-	-	109,6
Obligations contractuelles	1 358,1	878,7	717,1	671,9	631,3	5 465,2	9 722,3
Contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement conclus avec des tiers, à titre de bailleur	(82,5)	(77,6)	(72,6)	(66,2)	(59,4)	(317,1)	(675,4)
Contrats de location simple liés aux immeubles détenus, à titre de bailleur	(6,8)	(6,0)	(5,2)	(4,7)	(3,8)	(11,9)	(38,4)
Contrats de location simple liés aux immeubles sous-loués, à titre de bailleur	(69,5)	(61,7)	(53,1)	(46,7)	(37,4)	(177,0)	(445,4)
Obligations contractuelles, montant net	1 199,3 \$	733,4 \$	586,2 \$	554,3 \$	530,7 \$	4 959,2 \$	8 563,1 \$

1) Remboursements de capital sur les emprunts.

2) Tient compte de billets d'un capital total de 500,0 M\$ remboursés après la clôture du trimestre.

Pour de plus amples renseignements sur les garanties et les engagements, voir les notes 10 et 16 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 7 mai 2022.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Principales mesures de la situation financière

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	7 mai 2022	1 ^{er} mai 2021	2 mai 2020
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	4 991,5 \$	4 372,7 \$	3 924,6 \$
Valeur comptable par action ordinaire ¹⁾	18,82 \$	16,30 \$	14,51 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	1 176,7 \$	1 225,3 \$	1 675,2 \$
Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	6 285,4 \$	5 908,1 \$	5 266,2 \$
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ¹⁾	59,9 %	62,0 %	63,9 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ¹⁾	3,2 x	3,3 x	3,7 x
Ratio du BAIIA sur la charge d'intérêts ¹⁾	8,3 x	8,0 x	6,8 x
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	0,8 x	0,9 x	0,8 x
Total de l'actif	16 593,6 \$	15 173,9 \$	14 632,9 \$
Total des passifs financiers non courants	7 220,0 \$	7 187,7 \$	6 559,0 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Au cours de l'exercice 2022, DBRS Morningstar (« DBRS ») a confirmé la notation de BBB (faible) de Sobeys et sa tendance est passée de stable à positive, tandis que la notation de S&P Global (« S&P ») est restée inchangée par rapport à l'exercice précédent. Le tableau qui suit indique les notations de crédit de Sobeys au 7 mai 2022 :

Agence de notation	Notation de crédit (notation de l'émetteur)	Tendance/Perspective
DBRS	BBB (faible)	Positive
S&P	BBB-	Stable

Empire détient une facilité de crédit à terme de premier rang renouvelable et non garantie de 250,0 M\$ échéant le 4 novembre 2022. Au 7 mai 2022, le solde de la facilité de crédit était de 47,3 M\$ (119,8 M\$ en 2021). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada ou du taux des acceptations bancaires.

Sobeys détient une facilité de crédit à terme de premier rang renouvelable et non garantie de 650,0 M\$ échéant le 4 novembre 2022. Au 7 mai 2022, le solde de la facilité était de néant (néant en 2021) et Sobeys avait émis 75,1 M\$ de lettres de crédit relativement à la facilité (86,1 M\$ en 2021). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada ou du taux des acceptations bancaires.

Le 10 mai 2021, Sobeys a acquis, dans le cadre de l'acquisition de Longo's, la marge de crédit d'exploitation à vue existante de 75,0 M\$ de cette dernière. Au 7 mai 2022, le solde de la facilité était de 15,1 M\$ (néant en 2021). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada.

La Société est d'avis que ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie au 7 mai 2022, ainsi que ses facilités de crédit disponibles d'environ 838 M\$ et ses entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise. La Société est également d'avis qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour remplir ces exigences et satisfaire à d'autres obligations financières à court et à long terme. La Société atténue le risque de liquidité potentiel en s'assurant de diversifier ses sources de fonds selon l'échéance et la source du crédit.

Pour plus de précisions sur la dette à long terme d'Empire, voir la note 16 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 7 mai 2022.

Capitaux propres

Au 7 mai 2022, le capital-actions de la Société s'établissait comme suit :

Actions autorisées	Nombre d'actions	
	7 mai 2022	1 ^{er} mai 2021
Actions privilégiées de 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en séries	991 980 000	991 980 000
Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale	754 605 023	760 984 006
Actions ordinaires de catégorie B avec droit de vote, sans valeur nominale	122 400 000	122 400 000

Actions émises et en circulation (en millions de dollars)	Nombre d'actions	7 mai 2022	1 ^{er} mai 2021
Actions de catégorie A sans droit de vote	164 563 680	2 019,6 \$	1 963,4 \$
Actions ordinaires de catégorie B	98 138 079	7,3	7,3
Actions détenues en fiducie	(39 027)	(0,8)	(0,9)
Total		2 026,1 \$	1 969,8 \$

Le tableau qui suit présente le capital-actions de la Société au 7 mai 2022, par rapport à l'exercice précédent :

(nombre d'actions)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2022	Exercice de 52 semaines clos le 1 ^{er} mai 2021
Actions de catégorie A sans droit de vote		
Émises et en circulation à l'ouverture	167 323 301	170 971 038
Émises au cours de l'exercice	3 619 362	476 523
Rachetées aux fins d'annulation	(6 378 983)	(4 124 260)
Émises et en circulation à la clôture	164 563 680	167 323 301
Actions détenues en fiducie à l'ouverture	(46 512)	(163 497)
Émises aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres	7 790	117 809
Achetées aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres	(305)	(824)
Actions détenues en fiducie à la clôture	(39 027)	(46 512)
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, à la clôture	164 524 653	167 276 789
Actions ordinaires de catégorie B		
Émises et en circulation à l'ouverture et à la clôture	98 138 079	98 138 079

Les options sur actions en cours au 7 mai 2022 ont été attribuées à des prix allant de 18,70 \$ à 42,60 \$, expirent entre juin 2022 et juin 2029 et ont une durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée de 5,25 ans. Les transactions liées aux options sur actions pour les exercices 2022 et 2021 se présentent comme suit :

	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde à l'ouverture	4 361 032	27,96 \$	4 685 664	26,03 \$
Attribuées	610 692	42,05	926 108	30,90
Exercées	(936 807)	22,55	(1 196 129)	22,67
Expirées	(9 582)	26,39	(5 216)	25,44
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(18 009)	37,69	(49 395)	31,32
Solde à la clôture	4 007 326	31,33 \$	4 361 032	27,96 \$
Options sur actions exerçables à la clôture	1 212 083		1 346 483	

Au cours de l'exercice clos le 7 mai 2022, la Société a payé des dividendes sur les actions ordinaires d'un montant de 156,8 M\$ (139,4 M\$ en 2021) à ses actionnaires ordinaires, ce qui représente un versement de 0,60 \$ par action (0,52 \$ par action en 2021) pour les détenteurs d'actions ordinaires.

Au 20 juin 2022, la Société comptait 163 759 805 actions de catégorie A sans droit de vote et 98 138 079 actions ordinaires de catégorie B en circulation. Des options visant l'acquisition de 4 007 326 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours au 7 mai 2022 (4 361 032 au 1^{er} mai 2021). Au 20 juin 2022, des options visant l'acquisition de 3 998 354 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours (4 342 660 au 21 juin 2021).

La Société a établi un fonds fiduciaire afin de faciliter l'achat d'actions de catégorie A sans droit de vote destinées au règlement futur d'unités acquises en vertu des régimes de rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres de la Société. Les cotisations au fonds fiduciaire et les actions de catégorie A sans droit de vote achetées sont détenues par Compagnie Trust TSX qui agit à titre de fiduciaire. Le fonds fiduciaire est une entité structurée et, par conséquent, les comptes du fonds fiduciaire sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société. Le tableau qui suit présente l'activité liée aux actions détenues en fiducie, comptabilisées au coût :

Actions détenues en fiducie	Nombre d'actions	7 mai 2022	1^{er} mai 2021
Solde à l'ouverture	46 512	0,9 \$	3,2 \$
Acquises	305	-	-
Émises	(7 790)	(0,1)	(2,3)
Solde à la clôture	39 027	0,8 \$	0,9 \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 21 juin 2022, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la Bourse de Toronto (« TSX ») un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 10 500 000 actions de catégorie A sans droit de vote (les « actions de catégorie A ») représentant 7,0 % du flottant des 150 258 764 actions de catégorie A en circulation au 17 juin 2022, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation. Au 17 juin 2022, 163 759 805 actions de catégorie A étaient émises et en circulation.

La Société a l'intention de racheter des actions de catégorie A d'un montant de 350,0 M\$ au cours de l'exercice 2023. Les achats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation canadien admissible. Le prix que paiera Empire pour ces actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. La Société estime que le rachat occasionnel d'actions au cours du marché en vigueur constitue une utilisation judicieuse des fonds, en plus d'être dans le meilleur intérêt d'Empire et de ses actionnaires. Les rachats peuvent commencer le 2 juillet 2022 et doivent se terminer au plus tard le 1^{er} juillet 2023.

La moyenne des transactions quotidiennes des actions s'étant établie à 382 234 au cours des six derniers mois, les achats quotidiens seront limités à 95 558 actions de catégorie A (25 % de la moyenne des transactions quotidiennes des actions de catégorie A), à l'exception de l'exemption pour les achats en bloc.

La Société a également renouvelé son programme de rachat automatique d'actions par l'intermédiaire de son courtier désigné, programme qui lui permet de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A, pendant les périodes d'interdiction des opérations, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, sous réserve de certaines approbations des organismes de réglementation.

Aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur, qui a commencé le 2 juillet 2021 et qui prendra fin le 1^{er} juillet 2022, la Société a reçu l'autorisation par la TSX de racheter un maximum de 8 468 408 actions de catégorie A, représentant environ 5,0 % des actions de catégorie A en circulation au 18 juin 2021. Au 17 juin 2022, la Société avait racheté 5 309 037 actions (5 272 860 au 21 juin 2021) par l'intermédiaire de la TSX au prix moyen pondéré de 39,09 \$ (37,83 \$ au 21 juin 2021) pour une contrepartie totale de 207,5 M\$ (199,5 M\$ au 21 juin 2021).

Le tableau qui suit présente les actions rachetées pour le trimestre et l'exercice clos le 7 mai 2022 :

	Période de 14 semaines close le 7 mai 2022	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} mai 2021	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2022	Exercice de 52 semaines clos le 1 ^{er} mai 2021
(en millions de dollars, sauf les montants par action)				
Nombre d'actions	413 100	2 079 443	6 378 983	4 124 260
Prix moyen pondéré par action	39,83 \$	38,77 \$	39,02 \$	37,24 \$
Contrepartie en trésorerie versée	16,5 \$	80,6 \$	248,9 \$	153,6 \$

NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES

Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications de la Norme comptable internationale (« IAS ») 12 *Impôts sur le résultat*. Les modifications exigent que des actifs et des passifs d'impôt différé soient comptabilisés pour les transactions qui donnent lieu à des différences temporaires déductibles et imposables d'un même montant à la comptabilisation initiale. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société évalue actuellement l'incidence possible de ces modifications ciblées.

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications de portée limitée de trois normes (IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, IAS 16 *Immobilisations corporelles* et IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*) ainsi que ses améliorations annuelles des IFRS (cycle 2018-2020). Ces modifications des IFRS existantes ont pour but d'en clarifier les lignes directrices et la formulation, de corriger des conséquences relativement mineures imprévues, de résoudre des contradictions ou de réparer des omissions. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Ces modifications n'auront pas d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* (modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers*). Ces modifications de portée limitée touchent uniquement la présentation des passifs à l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de la comptabilisation. Plus précisément, elles apportent les éclaircissements suivants :

- Le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants devrait être fondé sur les droits qui existent à la date de clôture et tous les paragraphes portant sur cette question devraient faire référence au « droit » de différer le règlement pour au moins 12 mois et préciser que seuls les droits qui existent à la « date de clôture » devraient avoir une incidence sur le classement d'un passif;
- La probabilité qu'une entité exerce son droit de différer le règlement d'un passif n'a pas d'incidence sur le classement du passif;
- On entend par « règlement » le transfert à l'autre partie de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence possible de ces modifications de portée limitée.

Estimations comptables critiques

La préparation des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») exige que la direction effectue des estimations, pose des jugements et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes annexes. Certaines de ces estimations exigent que la direction pose des jugements subjectifs ou complexes qui peuvent être incertains. Certains de ces éléments comprennent l'évaluation des stocks, du goodwill, des avantages futurs du personnel, de la rémunération fondée sur des actions, des estimations des provisions, des dépréciations, des programmes de fidélisation de la clientèle, des durées d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des immeubles de placement aux fins d'amortissement et de l'impôt sur le résultat. Des variations de ces estimations pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers. Ces estimations sont fondées sur les meilleures connaissances que la direction possède des événements actuels et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. La direction évalue régulièrement les estimations et les hypothèses qu'elle utilise. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Contrats de location

Des estimations et des jugements sont formulés lors de l'évaluation des obligations locatives et des actifs au titre de droits d'utilisation. Les hypothèses clés concernent notamment la détermination des taux d'actualisation et les attentes quant à la durée du contrat de location.

Options d'achat et de vente visant des participations ne donnant pas le contrôle

La Société a appliqué des estimations et des jugements aux options d'achat et de vente visant des participations ne donnant pas le contrôle qu'elle a conclues dans le cadre d'acquisitions d'entreprises. Le calcul effectué correspond à un multiple de capitalisation comprenant plusieurs composantes, dont des estimations des flux de trésorerie et des taux d'actualisation.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation estimée. Des estimations ou jugements importants sont nécessaires pour déterminer : i) l'estimation des provisions liées aux stocks associées aux remises de fournisseurs et aux charges internes; ii) l'estimation des provisions liées aux stocks en raison de détériorations et de freintes qui se seraient produites entre le dernier dénombrement des stocks et les dates de clôture; et iii) les stocks évalués au prix de détail et leur rajustement au coût. Des modifications ou des écarts concernant ces estimations pourraient donner lieu à des modifications des stocks comptabilisés aux états consolidés de la situation financière et à une charge ou à un crédit imputé au bénéfice d'exploitation dans les états consolidés du résultat net.

Perte de valeur des actifs non financiers

La direction évalue la dépréciation des actifs non financiers tels que les participations dans des entreprises associées et des coentreprises, le goodwill, les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les actifs au titre des droits d'utilisation et les immeubles de placement. Pour évaluer la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie (« UGT ») en fonction des flux de trésorerie futurs attendus. Pour évaluer les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur la croissance future des bénéfices découlant d'événements ou de circonstances futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces flux de trésorerie futurs estimés. L'incertitude relative aux estimations provient des hypothèses concernant les résultats d'exploitation futurs et le taux d'actualisation à appliquer.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation une fois par année. La Société a effectué son test de dépréciation annuel du goodwill au cours du troisième trimestre. Toutefois, s'il existe des indices de dépréciation, la Société effectue un test de dépréciation lorsque ces indices apparaissent. De plus, à chaque période de présentation de l'information financière, la Société vérifie si des indices indiquent que la valeur recouvrable des actifs non courants pourrait être inférieure à leur valeur comptable.

Aux fins du test de dépréciation du goodwill et des actifs non courants, la Société a évalué la valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT auquel se rapportent le goodwill ou les actifs non courants. La direction a estimé la valeur recouvrable des UGT selon la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Le calcul de la valeur d'utilité est fondé sur les flux de trésorerie futurs attendus. Pour évaluer les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses clés sur la croissance future des bénéfices découlant d'événements ou de circonstances futurs. L'incertitude relative aux estimations provient des hypothèses concernant les résultats d'exploitation futurs et le taux d'actualisation à appliquer. Les résultats réels pourraient différer des estimations, ce qui pourrait se traduire par des ajustements importants du goodwill et des actifs non courants de la Société au cours de périodes ultérieures.

Régimes de prestations de retraite et autres régimes d'avantages

Le coût des prestations de retraite des régimes à cotisations définies de la Société est passé en charges au moment où les salariés actifs sont rémunérés. Le coût des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes d'avantages est comptabilisé en fonction d'évaluations actuarielles, déterminées au moyen de la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service et des meilleures estimations de la direction relativement aux augmentations de salaire, à l'âge du départ à la retraite et au taux de croissance prévu des coûts des soins de santé.

La valeur des actifs des régimes de prestations est fondée sur la valeur de marché actuelle. L'obligation au titre des avantages sociaux futurs est évaluée à l'aide des taux d'intérêt courants du marché, dans l'hypothèse d'un portefeuille composé d'obligations de sociétés notées AA dont les durées jusqu'à l'échéance correspondent, en moyenne, à celles de l'obligation.

Si les modifications apportées aux régimes augmentent l'obligation liée aux services passés, la Société comptabilisera immédiatement les coûts liés aux services passés comme une charge.

Dans son évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, la Société comptabilise immédiatement les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global. Les principales hypothèses sont présentées à la note 18 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 7 mai 2022.

Impôt sur le résultat

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés en fonction des incidences fiscales futures attribuables aux différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces différences temporaires devraient se résorber ou être réglées. Pour calculer l'impôt sur le résultat exigible ou différé, la direction doit faire des estimations, poser des hypothèses et faire preuve de jugement. Les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant dans les états financiers font l'objet d'estimations comptables inhérentes aux soldes de ces actifs et passifs. La valeur fiscale des actifs et des passifs se fonde sur l'interprétation des lois fiscales en vigueur dans divers pays. Les prévisions quant aux résultats d'exploitation futurs et le moment du renversement des différences temporaires ainsi que les audits possibles des déclarations de revenus par les autorités fiscales peuvent également avoir une incidence sur les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé. Compte tenu de l'information dont elle dispose actuellement, la direction croit avoir comptabilisé adéquatement l'impôt sur le résultat.

Un changement ou une modification dans ces estimations ou ces hypothèses pourrait modifier les soldes d'impôt exigible ou différé dans les états consolidés de la situation financière.

Acquisitions d'entreprises

En ce qui a trait aux acquisitions d'entreprises, la Société a recours au jugement pour la comptabilisation et l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris et elle utilise des estimations pour calculer et évaluer les ajustements nécessaires. Pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs d'une entreprise acquise, la direction utilise des estimations relatives aux flux de trésorerie futurs et aux taux d'actualisation. Les modifications apportées à l'évaluation après la comptabilisation initiale influenceront sur l'évaluation du goodwill, à l'exception de l'impôt différé.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'un événement antérieur, qu'il est probable que la Société sera tenue de transférer des avantages économiques afin de régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions sont actualisées selon le taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques de ce passif, s'ils sont importants.

Remises de fournisseurs

La Société a conclu des contrats d'approvisionnement comportant diverses modalités relatives à l'achat de biens destinés à la revente, dont certains prévoient des remises liées au volume, des remises sur achat, des remises d'exclusivité et d'autres remises et allocations. Des estimations et des jugements sont nécessaires lorsque l'obtention de remises est conditionnelle à ce que la Société respecte des conditions de performance précises liées à l'achat de produits et détermine si ces conditions ont été respectées. Ces estimations comprennent des estimations concernant l'atteinte d'objectifs en matière de volume convenus en fonction de la performance passée et prévue.

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la Société, qui comprend le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière, a la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information (« CPCI ») afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société est communiquée à la direction par d'autres membres du personnel, surtout au cours de la période d'établissement des documents annuels, et que l'information que la Société doit présenter dans ses documents annuels, documents intermédiaires et autres rapports déposés ou transmis en vertu des lois sur les valeurs mobilières est enregistrée, condensée et présentée dans les délais prévus par ces lois. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué l'efficacité des CPCI de la Société et, sur la base de cette évaluation, ils ont conclu à l'efficacité des CPCI de la Société au 7 mai 2022, ainsi qu'à l'absence de faiblesses importantes dans la conception ou le fonctionnement des CPCI.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, qui comprend le chef de la direction et le chef de la direction financière, a la responsabilité d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), au sens du Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs ». Le cadre de contrôle utilisé par la direction pour concevoir et évaluer l'efficacité du CIIF est l'*Internal Control Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué l'efficacité du CIIF de la Société et, sur la base de cette évaluation, ils ont conclu à l'efficacité du CIIF de la Société au 7 mai 2022, ainsi qu'à l'absence de faiblesses importantes dans la conception ou le fonctionnement du CIIF.

Il n'a été apporté aucune modification au CIIF de la Société pour la période ouverte le 30 janvier 2022 et close le 7 mai 2022 qui ait eu une incidence importante ou serait susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF de la Société.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société conclut des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie et des principaux dirigeants, y compris des contrats de location et de gestion immobilière qui sont toujours en cours. Au 7 mai 2022, elle détient une participation de 41,5 % (41,5 % en 2021) dans le FPI Crombie et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence. À moins d'indication contraire, toutes les transactions sont comptabilisées à la juste valeur.

Le FPI Crombie offre un régime de réinvestissement des distributions (le « RRD ») aux termes duquel les porteurs de parts du FPI qui sont des résidents canadiens peuvent choisir le réinvestissement automatique des distributions qu'ils reçoivent dans des parts additionnelles du FPI. La Société s'est inscrite au RRD afin de maintenir sa participation financière comportant droit de vote dans le FPI Crombie.

Au cours de l'exercice, la Société a loué certains biens immobiliers auprès du FPI Crombie à des montants qui, de l'avis de la direction, avoisinent la juste valeur de marché qui aurait cours si ces biens avaient été loués auprès de tiers. La direction a déterminé que ces montants représentent la juste valeur en raison du nombre important de baux négociés avec des tiers dans chaque marché où la Société exerce ses activités. Les paiements nets totaux aux termes de baux se sont élevés à environ 213,5 M\$ (209,1 M\$ en 2021).

Le FPI Crombie procure à la Société des services d'administration et de gestion d'immeubles moyennant des honoraires établis aux termes d'une convention de gestion.

Sobeys, par l'intermédiaire de filiales entièrement détenues, conclut des transactions de vente et de cession-bail d'immeubles avec le FPI Crombie, en fonction de la juste valeur de marché. Ces transactions sont les suivantes :

(en millions de dollars)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2022			Exercice de 52 semaines clos le 1 ^{er} mai 2021		
	Nombre d'immeubles	Contrepartie en trésorerie	Profits avant impôt	Nombre d'immeubles	Contrepartie en trésorerie	Profits avant impôt
Immeubles vendus et repris à bail ¹⁾	10	95,6 \$	7,1 \$	6	45,3 \$	0,9 \$
Immeubles vendus	1	2,6	-	-	-	-
Transactions de résiliation de modifications de contrats de location	3	10,0	22,8	-	-	-
Total	14	108,2 \$	29,9 \$	6	45,3 \$	0,9 \$

1) Comprend une reprise à bail de 50 % dans un centre de distribution que le FPI Crombie détient maintenant en totalité.

Au cours de l'exercice clos le 7 mai 2022, le FPI Crombie a cédé deux immeubles à des tierces parties. Ces transactions ont donné lieu à la reprise de profits avant impôt précédemment reportés de 1,7 M\$, qui ont été comptabilisés dans les autres produits dans les états consolidés du résultat net.

Au cours de l'exercice clos le 7 mai 2022, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a reçu un montant de 19,5 M\$ (25,4 M\$ en 2021) de la part du FPI Crombie au titre de remboursements d'améliorations locatives. Ces paiements sont liés à des améliorations apportées en vue de moderniser et d'améliorer l'efficacité d'immeubles existants, ainsi qu'à une provision pour des fonds utilisés durant la construction.

Le 31 janvier 2022, le FPI Crombie a annoncé qu'il avait conclu un placement public par voie de prise ferme dans le cadre duquel il a émis des parts au prix de 17,45 \$ chacune, pour un produit total de 200,0 M\$. Parallèlement à ce placement, une filiale entièrement détenue par la Société a acquis, dans le cadre d'un placement privé, des parts de société en commandite de catégorie B totalisant 83,0 M\$ afin de conserver une participation de 41,5 % dans le FPI Crombie.

Le 19 mai 2021, le FPI Crombie a annoncé qu'il avait conclu un placement public par voie de prise ferme dans le cadre duquel il a émis des parts au prix de 16,60 \$ chacune, pour un produit total de 100,0 M\$. Parallèlement à ce placement public, une filiale entièrement détenue par la Société a acquis, dans le cadre d'un placement privé, des parts de société en commandite de catégorie B totalisant 41,5 M\$ afin de conserver une participation de 41,5 % dans le FPI Crombie.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et ceux de l'équipe de la haute direction de la Société qui ont le pouvoir et la responsabilité de la planification, de la gestion et du contrôle des activités de la Société.

Le tableau qui suit présente la rémunération des principaux dirigeants :

(en millions de dollars)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2022	Exercice de 52 semaines clos le 1 ^{er} mai 2021
Salaires, primes et autres avantages du personnel à court terme	19,5 \$	20,0 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	2,6	1,6
Paiements fondés sur des actions	13,2	9,4
Total	35,3 \$	31,0 \$

Indemnités

La Société a convenu d'indemniser ses administrateurs et dirigeants, ainsi que certains salariés, conformément à ses politiques. La Société souscrit des polices d'assurance qui peuvent la protéger contre certaines réclamations.

ÉVENTUALITÉS

La Société est exposée à des requêtes et à des litiges divers dans le cours normal de ses activités commerciales. La direction de la Société ne considère pas que ces litiges représentent un risque important.

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les administrations fiscales. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les administrations fiscales.

GESTION DU RISQUE

En raison de ses entreprises d'exploitation et de ses participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, Empire est exposée, dans le cours normal de ses activités, à un certain nombre de risques qui pourraient avoir des répercussions sur sa performance d'exploitation. Dans le but d'atteindre et de conserver un rendement commercial supérieur, la Société a implanté un programme de gestion du risque d'entreprise (« GRE »).

Dans le cadre du processus de GRE, la Société identifie, évalue, gère et documente les principaux risques auxquels elle est exposée et pouvant influencer sur ses objectifs. Les risques sont classés par ordre de priorité et chacun est attribué à un responsable de la direction. En outre, des procédés ont été mis en place pour faciliter une surveillance efficace en établissant des énoncés de tolérance au risque, des indicateurs des principaux risques, des plans d'action et des tableaux de bord pour les principaux risques recensés. Les principaux risques ont été et continuent d'être traités lors des échanges se rapportant aux aspects commerciaux et stratégiques qui ont lieu pendant les réunions du conseil ou des comités. Chaque année, la haute direction de la Société fait une évaluation régulière de son efficacité en ce qui a trait à la gestion des risques existants et connus, tout en cherchant à repérer les nouveaux risques et les risques émergents.

Pandémie de COVID-19

La Société a mis sur pied un groupe de travail ayant pour mandat de surveiller et d'évaluer les répercussions de la pandémie de COVID-19. Le groupe de travail a mis en place une structure et des protocoles de gouvernance dès le début de la pandémie, qui ont été maintenus tout au long de l'exercice 2022 afin de s'assurer que l'entreprise poursuive ses activités dans le respect des directives établies par les gouvernements locaux, provinciaux et fédéral. La priorité absolue de la direction demeure la santé et le bien-être des employés, des clients et de la collectivité en prévenant les éclosions dans les magasins, les entrepôts et les bureaux. Les risques stratégiques supplémentaires, notamment la disponibilité de la main-d'œuvre par suite d'un absentéisme causé par la pandémie ainsi que la continuité de l'approvisionnement en biens destinés à la revente et en matériel nécessaire en temps de pandémie, comme l'équipement de protection individuelle et les fournitures de désinfection, ont été atténués afin de permettre l'exploitation continue de l'entreprise. La Société continue de suivre ces risques en constante évolution. Alors que la pandémie continue d'évoluer, l'incertitude demeure quant aux effets à long terme sur le prix des produits de base et à une inflation des prix de détail.

Concurrence

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, par l'entremise de Sobeys, évolue dans un marché dynamique et concurrentiel. D'autres sociétés de distribution alimentaire nationales et régionales, de même que des concurrents non traditionnels, tels que les magasins à très grande surface, les clubs-entrepôts et les détaillants de vente en ligne, représentent un risque concurrentiel pour Sobeys et pourraient nuire à sa capacité d'attirer des clients et de rentabiliser ses activités sur ses marchés.

Sobeys maintient une forte présence à l'échelle nationale dans l'industrie canadienne de la vente au détail et de la distribution de produits alimentaires en exerçant ses activités dans plus de 900 collectivités au Canada. L'éventualité d'une diminution des ventes et des marges bénéficiaires découlant d'une concurrence accrue constitue un grand risque d'exploitation pour Sobeys. Si Sobeys ne parvenait pas à conserver une diversification géographique afin de réduire les incidences de la concurrence locale, cela pourrait nuire à ses marges bénéficiaires et à ses résultats d'exploitation. Sobeys est d'avis que, pour demeurer concurrentielle, elle doit être axée sur la clientèle et le marché, viser une exécution supérieure et s'appuyer sur des activités efficaces et rentables. Elle est également d'avis qu'elle doit investir dans son réseau actuel de magasins et de commerce électronique, ainsi que dans le merchandising, la commercialisation et la mise en œuvre opérationnelle afin de mettre au point sa plateforme stratégique qui vise à mieux répondre aux besoins des clients qui recherchent de meilleures options en matière de produits alimentaires. La Société renouvelle les stratégies de marque pour continuer de répondre aux besoins des clients. L'incapacité à mettre en œuvre une stratégie donnée de marketing et de marque, y compris à évaluer les objectifs stratégiques et à bénéficier de personnes, de processus et de systèmes pour exécuter la stratégie, pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société. La consolidation des concurrents au sein du secteur pourrait également se traduire par une concurrence accrue et une perte de parts de marché. La Société croit également qu'elle doit investir dans des initiatives de mise en marché afin de mieux prévoir l'évolution des besoins des consommateurs et de bien y répondre. L'incapacité d'atteindre tous les objectifs précités pourrait nuire aux résultats financiers de Sobeys.

Les activités de mise en valeur immobilière d'Empire, par l'entremise de sa participation dans le FPI Crombie, font concurrence à de nombreux autres gestionnaires et propriétaires immobiliers dans leur quête de locataires et de nouveaux immeubles à acquérir. L'existence de tels concurrents risque de nuire à leur capacité à : i) acquérir un immeuble en conformité avec leurs critères en matière d'investissement; ii) louer les locaux de leurs immeubles; et iii) optimiser les loyers facturés et réduire le nombre de concessions accordées. Les produits tirés des immeubles commerciaux reposent aussi sur les ententes de reconduction avec les principaux locataires. Ces facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers et les flux de trésorerie de la Société. Si le FPI Crombie ne parvenait pas à entretenir des relations stratégiques avec des promoteurs afin d'assurer un approvisionnement adéquat en immeubles attrayants ou à entretenir des relations stratégiques avec les locataires existants et futurs afin de contribuer à assurer des niveaux d'occupation élevés dans chacun de ses immeubles, cela pourrait entraîner des incidences défavorables pour la Société.

Gestion de l'information, cybersécurité et protection des données

L'intégrité, la fiabilité et la sécurité de l'information sous toutes ses formes sont fondamentales pour ce qui est des activités quotidiennes et stratégiques de la Société. Des données inexactes, incomplètes ou non disponibles ou encore une intrusion par des tiers dans les systèmes d'information ou un accès inapproprié à l'information pourraient entraîner des erreurs en matière de présentation de l'information financière ou de celle liée aux activités d'exploitation, de mauvaises décisions, une violation de la vie privée, la communication d'informations inadéquates, la fuite d'informations sensibles ou encore des interruptions des systèmes. La cueillette et l'analyse de l'information sur les préférences d'achat des clients constituent une importante partie de la stratégie de la Société visant à attirer et à fidéliser les clients, ainsi qu'à se démarquer efficacement de la concurrence. En outre, des données personnelles sensibles sur la santé des clients sont recueillies pour permettre l'offre de services de pharmacie et de soins de santé à domicile. Toute incapacité de maintenir la protection des renseignements personnels des clients ou de respecter les lois ou règlements applicables en matière de protection des renseignements personnels pourrait nuire à la réputation, à la position concurrentielle et aux résultats d'exploitation de la Société.

La Société reconnaît que l'information constitue un atout essentiel de l'entreprise. À l'heure actuelle, le risque lié à la gestion de l'information est géré au moyen d'une approche de sécurité à plusieurs niveaux mettant en jeu des contrôles, des politiques, des normes et des procédures en matière de sécurité d'accès basés sur des outils informatiques cybernétiques, le développement de systèmes, la gestion du changement ainsi que la gestion des problèmes et des incidents.

Technologie

La Société exploite des systèmes élaborés et complexes de technologies de l'information qui s'avèrent indispensables au succès de l'exploitation de son entreprise et à celui de ses stratégies de mise en marché. Toute interruption de ces systèmes ou de l'information qu'ils recueillent nuirait considérablement à la Société, à ses activités d'exploitation et à ses résultats financiers. La Société s'est engagée à améliorer ses propres systèmes d'exploitation, outils et méthodes afin d'accroître leur efficacité et leur efficacité. La mise en œuvre de projets majeurs en matière de technologies de l'information comporte des risques variés, y compris le risque lié à la réalisation des fonctionnalités.

Salubrité des produits et sécurité

Sobeys est exposée à des responsabilités éventuelles liées à ses activités d'exploitation, notamment les responsabilités éventuelles et les dépenses associées aux défauts d'un produit, à la salubrité alimentaire, à la manutention des produits ainsi qu'à la distribution de produits pharmaceutiques et à la prestation de services connexes. Ces responsabilités peuvent survenir au moment de l'entreposage, de la distribution, de l'étalage ou de la vente des produits et, en ce qui concerne les produits de marque maison Sobeys, au moment de la production, de l'emballage et de la conception des produits.

Une grande partie des ventes de Sobeys proviennent de la vente de produits alimentaires et pharmaceutiques, et Sobeys court un risque en cas d'épidémie importante d'intoxications alimentaires ou lorsque certains produits alimentaires ou pharmaceutiques suscitent de vives inquiétudes chez les consommateurs qui craignent pour leur santé. Un tel événement pourrait toucher la performance financière de Sobeys de façon importante. Des procédures sont en place pour gérer les crises alimentaires et pharmaceutiques éventuelles. Elles visent à recenser les risques, à fournir des informations claires aux salariés et aux consommateurs et à assurer que les produits éventuellement nocifs sont immédiatement retirés de la vente.

Sobeys a en place des méthodes et des programmes de salubrité alimentaire qui portent sur des normes de manutention et de préparation sécuritaires des aliments. De même, la Société respecte à la lettre les normes et règlements pharmaceutiques provinciaux. À cet égard, elle a mis en place de rigoureuses politiques et procédures internes visant à atténuer les risques ainsi qu'un vaste système de signalement et de suivi permettant de gérer rapidement les éventuels incidents et d'en limiter la portée. Toutefois, rien ne garantit que ces mesures empêcheront qu'une contamination de produits ou un incident de sécurité aient lieu.

Interruption dans la chaîne d'approvisionnement compte tenu de l'incidence du changement climatique

La Société pourrait être confrontée à une interruption dans sa chaîne d'approvisionnement ou à des erreurs qui risqueraient d'entraîner la présence de marchandises obsolètes ou une pénurie ou un excédent d'articles dans son réseau de magasins de vente au détail. La chaîne de distribution et d'approvisionnement de la Société pourrait subir l'incidence négative d'une dépendance excessive envers les principaux fournisseurs, du regroupement des installations, de perturbations dues à des conditions météorologiques violentes, de catastrophes naturelles, d'une interruption liée au changement climatique ou d'autres événements catastrophiques, de l'incapacité à gérer les coûts et les stocks et de perturbations géopolitiques. L'incapacité de développer de nouveaux produits concurrentiels, de livrer des produits de haute qualité et d'instaurer et de maintenir des pratiques efficaces de sélection des fournisseurs et d'approvisionnement pourrait nuire à la capacité de Sobeys à offrir les produits souhaités aux clients et entraver sa capacité d'attirer et de fidéliser les clients, ce qui réduirait ainsi son avantage concurrentiel. Si la Société ne parvient pas à maintenir une chaîne d'approvisionnement et des infrastructures logistiques efficaces, sa capacité de soutenir et d'atteindre les objectifs de croissance ainsi que de maintenir les marges pourrait se trouver compromise.

Environnement

La Société exploite ses emplacements commerciaux à l'échelle du pays, y compris des magasins, des centres de distribution et des postes d'essence, et elle est assujettie aux risques environnementaux qui pourraient découler d'une contamination de ces biens ou installations. Les postes d'essence au détail de Sobeys comportent des réservoirs souterrains. Des fuites ou des dommages à ces réservoirs pourraient provoquer une contamination environnementale. Pour atténuer ce risque environnemental, Sobeys met en œuvre plusieurs méthodes de surveillance ainsi que des activités d'évaluation des risques afin d'atténuer les dangers vis-à-vis de l'environnement. La Société exploite également du matériel de réfrigération dans ses magasins et ses centres de distribution. Ces systèmes contiennent des gaz réfrigérants qui pourraient être libérés en cas de défaillance ou de fuite.

Lorsque des problèmes environnementaux sont décelés, les remises en état environnementales nécessaires sont effectuées à l'aide des ressources internes et externes appropriées et qualifiées. La Société pourrait devoir assumer tous les coûts associés à de tels travaux de remise en état, et ces coûts pourraient être élevés. L'incapacité à gérer correctement l'un de ces risques environnementaux pourrait nuire à la réputation, aux activités ou à la performance financière de la Société.

La Société est soumise à des lois qui imposent des responsabilités aux détaillants à l'égard des coûts liés au recyclage et à l'élimination des emballages de biens de consommation et du matériel imprimé distribué aux consommateurs. Il existe un risque que la Société subisse une augmentation des coûts liés à ces lois.

Continuité des activités

La Société pourrait être touchée par un événement imprévu ou critique ou une catastrophe naturelle, y compris les phénomènes météorologiques violents, une interruption des services publics et des infrastructures ou le déclenchement de pandémies, qui risquent d'interrompre soudainement ou complètement ses activités courantes. La Société a élaboré un cadre de gestion intégré de la continuité des activités, qui comprend un plan de crise exhaustif. La Société surveille l'évolution de la COVID-19 ainsi que de toute autre pandémie qui pourrait survenir. Toutefois, aucun de ces plans ne peut éliminer les risques associés à des événements de cette ampleur. Toute omission de répondre efficacement ou de façon appropriée à de tels événements pourrait nuire à l'exploitation, à la réputation et aux résultats financiers de la Société.

Stratégies pour attirer et fidéliser les talents

Un leadership efficace est important pour la croissance de la Société et sa réussite durable. La Société élabore et offre des programmes de formation à tous les niveaux dans toutes ses régions d'exploitation afin d'améliorer les connaissances des salariés et de mieux servir ses clients. L'incapacité de la Société à attirer, à perfectionner et à fidéliser ses salariés de façon appropriée et à gérer et à suivre leur rendement pourrait avoir une incidence sur la motivation de ces derniers, sa réputation et son rendement futur.

Il existe toujours un risque lié à la perte de membres clés du personnel. Les plans de relève ont été établis pour les principaux postes, y compris sur le niveau de talent de la direction dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, et ces plans sont revus par le comité des ressources humaines et examinés au moins chaque année par le conseil d'administration.

Relations avec les franchisés et les sociétés affiliées

La réussite d'Empire est étroitement liée à la performance du réseau des magasins de vente au détail de Sobeys. Les franchisés et marchands affiliés exploitent environ 51 % des magasins de vente au détail de Sobeys. Sobeys compte sur la direction des franchisés et marchands affiliés et sur celle de ses propres magasins pour exécuter avec succès les stratégies et les programmes de vente au détail.

En guise de contrôle des marques de Sobeys, de la qualité et de la gamme des produits et services offerts dans les magasins de Sobeys, chaque franchisé et marchand affilié convient de s'approvisionner auprès de Sobeys. En outre, chaque magasin convient de se conformer aux politiques, aux plans de commercialisation et aux normes d'exploitation prescrits par Sobeys. Ces obligations sont précisées dans les conventions de franchisage et d'exploitation qui prennent fin à divers moments pour chaque franchisé et marchand affilié. Malgré ces conventions de franchisage et d'exploitation, Sobeys peut avoir une capacité limitée de contrôler l'exploitation commerciale d'un franchisé ou d'un marchand affilié. Une violation de ces conventions de franchisage et d'exploitation ou une défaillance d'exploitation par un nombre élevé de franchisés ou de marchands affiliés pourraient nuire à la réputation et à la performance financière de Sobeys.

Relations avec les syndicats

Une partie importante des membres du personnel des magasins et des centres de distribution de la Société, particulièrement dans l'Ouest canadien, sont syndiqués. Bien que la Société s'efforce toujours de maintenir de bonnes relations avec ses salariés et les syndicats et qu'elle ait globalement réussi à le faire, la renégociation de conventions collectives pose toujours un risque d'interruptions de travail. La Société a toujours affirmé qu'elle accepterait de payer les coûts à court terme d'une interruption de travail afin d'appuyer son engagement de bâtir et de maintenir une structure de coûts qui soit concurrentielle à long terme. Tout arrêt de travail prolongé ou généralisé ou tout autre conflit de travail pourrait nuire aux résultats financiers de la Société.

Contexte économique

La direction continue de surveiller étroitement la conjoncture économique, y compris les taux de change, les taux d'intérêt, l'inflation, les taux d'emploi et les marchés financiers. L'incertitude quant au contexte économique pourrait avoir une incidence négative sur la demande de produits et de services de la Société, ce qui, à son tour, pourrait avoir une incidence négative sur la performance financière. De l'avis de la direction, bien que le fléchissement de l'économie ait une incidence sur toutes les entreprises et tous les secteurs d'activité, la structure d'exploitation et la structure du capital de la Société sont suffisantes pour répondre à ses besoins commerciaux continus.

Coûts des produits

Sobeys est un important acheteur de produits alimentaires, lesquels peuvent être soumis aux risques du coût de l'inflation découlant de la hausse du prix des marchandises et d'autres coûts de production engagés par les fabricants de produits alimentaires. Dans l'éventualité d'une augmentation des prix des produits qui excéderait les prévisions et également dans l'éventualité où la Société ne pourrait contrebalancer une telle inflation des coûts par une augmentation des prix de détail ou par d'autres économies de coûts, cela pourrait se traduire par des conséquences défavorables sur les ventes et les marges.

Fluctuation des taux d'intérêt

L'objectif de la Société relativement à sa dette à long terme est de maintenir la plus grande partie de sa dette à long terme à taux fixe. Toute augmentation des taux d'intérêt applicables augmenterait la charge d'intérêts et aurait une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie et les résultats d'exploitation de la Société. La Société surveille la combinaison respective des taux d'intérêt fixes et des taux d'intérêt variables afin de maintenir un niveau approprié compte tenu de la conjoncture économique. Rien ne garantit que les stratégies de gestion des risques mises en œuvre, le cas échéant, par la Société seront efficaces.

Prix des services publics et du carburant

La Société consomme beaucoup d'électricité, d'autres services publics et du carburant, lesquels ont été soumis à une volatilité considérable. Des hausses imprévues du coût de ces produits et services pourraient nuire à la performance financière de la Société. Si celle-ci ne parvient pas à maintenir des programmes de consommation et d'approvisionnement efficaces, ses résultats financiers pourraient s'en trouver compromis. De plus, Sobeys exploite un nombre élevé de postes d'essence. Des hausses marquées des prix de gros ou de la disponibilité pourraient nuire aux activités d'exploitation et aux résultats financiers relatifs à la vente de carburant.

Lois et règlements relatifs aux médicaments et réforme des soins de santé

La Société exploite actuellement plus de 400 pharmacies en magasin et pharmacies autonomes qui sont assujetties aux lois fédérales, provinciales, territoriales et locales ainsi qu'aux règlements régissant la vente de médicaments d'ordonnance. Toute modification aux modèles de remboursement des médicaments d'ordonnance, y compris la possible mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments, ou violation de ces lois et règlements, pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers, l'exploitation et la réputation de la Société.

Ces lois et règlements régissent habituellement la couverture des médicaments d'ordonnance par les régimes d'assurance publics, notamment l'admissibilité des patients et des produits ainsi que certains critères de fixation des prix et de remboursement des médicaments, tels que le coût du produit, la marge sur le coût de revient, les honoraires du pharmacien, les déductions de distribution et, dans certaines provinces, la capacité à négocier la ristourne du fabricant. Les lois de certaines provinces exigent que le prix de vente des médicaments d'ordonnance assumé par les régimes d'assurance privés et les clients qui paient eux-mêmes ne dépasse pas le prix établi pour le régime d'assurance-médicaments provincial. En plus du remboursement des médicaments, ces lois et règlements en régissent l'homologation et la distribution, l'emballage et l'étiquetage autorisés, la commercialisation, la manutention, le stockage et l'élimination.

Les gouvernements provinciaux et les régimes d'assurance privés continuent à mettre en œuvre des mesures de gestion des coûts d'assurance-médicaments, dont l'incidence varie selon la province et le régime. Le Conseil de la fédération, une mission conjointe de collaboration créée par les premiers ministres provinciaux, poursuit ses initiatives de réduction des coûts dans le secteur pharmaceutique, dont un bon nombre sont également appliquées au secteur privé.

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (« CEPMB ») protège et informe les consommateurs canadiens en réglementant les prix des médicaments brevetés vendus au Canada et en communiquant de l'information sur les tendances pharmaceutiques. Le CEPMB est un organisme quasi judiciaire qui fait partie du portefeuille de la santé et qui est indépendant du ministre de la Santé. La mise en œuvre des modifications au Règlement sur les médicaments brevetés initialement proposées en 2019, les premières mises à jour substantielles du règlement en plus de 30 ans, a été retardée à cause de la COVID-19. En raison de changements survenus dans le contexte pharmaceutique, le ministre de la Santé a annoncé en avril 2022 que Santé Canada irait de l'avant avec les modifications du CEPMB mettant en œuvre le nouvel ensemble de pays de comparaison et les exigences réduites en matière de rapport pour les médicaments qui présentent le plus faible risque de prix excessifs. Ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2022. Le gouvernement fédéral n'ira pas de l'avant avec les modifications relatives aux nouveaux facteurs de réglementation des prix ni avec l'obligation de fournir des renseignements nets de tous les ajustements de prix, car le CEPMB rédigera de nouvelles lignes directrices et tiendra des consultations à ce sujet.

Bien que le moment et l'incidence soient incertains à l'heure actuelle, la compression des prix des produits pharmaceutiques exercera une pression sur le financement des pharmacies et sur leurs modèles d'exploitation, et on s'attend à ce que la réforme et la réglementation des soins de santé continuent d'exercer des pressions sur le remboursement des médicaments en modifiant l'admissibilité des patients et des médicaments, le prix des médicaments d'ordonnance, dont le coût du produit, les honoraires du pharmacien, la marge bénéficiaire admissible, le financement de la ristourne du fabricant et la distribution, ainsi que les éventuelles restrictions concernant les avantages incitatifs offerts aux clients et le recours répandu à des fournisseurs de prédilection. La Société a cerné de nouvelles façons d'atténuer l'incidence défavorable de ces changements sur ses résultats financiers et continuera de le faire.

Éthique et déontologie

Toute violation des politiques de la Société, des lois ou des pratiques commerciales éthiques risque d'entacher sérieusement la réputation et les marques de la Société et de nuire considérablement à sa performance financière. Dans le cadre de sa gestion des codes de conduite, la Société s'est dotée d'un code de déontologie et de conduite professionnelle que les administrateurs et les membres du personnel doivent respecter et auquel ils doivent adhérer régulièrement. La Société a aussi mis à la disposition du personnel un numéro d'urgence pour dénoncer, de manière anonyme et confidentielle, toute irrégularité. Rien ne garantit que ces mesures seront efficaces pour empêcher les violations de la loi ou des pratiques commerciales non éthiques.

Société

Les mouvements de réforme sociale sensibilisent le public aux problèmes au moyen de manifestations ou de campagnes médiatiques. Les questions qui touchent les activités de la Société comprennent, sans s'y limiter, la diversité, le bien-être animal, l'approvisionnement local et responsable, l'étiquetage nutritionnel et les droits de la personne. La supervision des stratégies en matière de société et de la gestion des différents enjeux incombe au comité de direction et au conseil d'administration. L'inaction ou encore une action inefficace sur les questions de réforme sociale pourrait nuire à la réputation ou à la performance financière de la Société.

Santé et sécurité au travail

La Société a élaboré des programmes afin de promouvoir un lieu de travail sain et sécuritaire, ainsi que des politiques d'emploi progressives axées sur le mieux-être des milliers de membres du personnel qui travaillent dans ses magasins, ses centres de distribution et ses bureaux. Ces politiques et programmes sont révisés régulièrement par le comité des ressources humaines du conseil d'administration. Le non-respect de ces politiques et de ces programmes pourrait nuire à la réputation ou à la performance financière de la Société.

Immobilier

La Société fait appel à une méthode d'attribution des dépenses d'investissement axée sur l'obtention des emplacements immobiliers les plus attrayants pour ses magasins de détail, ainsi que pour ses activités d'aménagement d'immeubles commerciaux et résidentiels, la propriété directe ou indirecte de la Société étant une considération importante, sans toutefois être primordiale. La Société aménage certains magasins de détail sur ses propres emplacements; cependant, l'aménagement de ses magasins est en majorité réalisé conjointement avec des promoteurs externes. La disponibilité de nouveaux emplacements de magasins à potentiel élevé et la capacité d'agrandissement des magasins existants dépendent donc en grande partie de la négociation fructueuse des contrats de location simple avec ces promoteurs et de la capacité de la Société à acheter ces emplacements.

Programme de fidélisation

La Société utilise des programmes de fidélisation afin d'offrir une valeur ajoutée aux clients. Elle recourt actuellement à une offre de tiers. Après la clôture de l'exercice 2022, un nouveau programme de fidélisation dont la Société est maintenant copropriétaire a été annoncé. Le nouveau programme sera déployé sous les bannières de la Société tout au long de l'exercice 2023. Les décisions prises par ce tiers peuvent nuire à la réputation et à la performance financière de la Société. Les activités promotionnelles et autres activités liées aux éventuels changements des programmes de fidélisation doivent être gérées et coordonnées efficacement afin de préserver une image positive pour les clients, sans quoi, la réputation de la Société pourrait être entachée. L'incapacité à gérer, à communiquer et à mettre en œuvre efficacement les changements apportés au programme de fidélisation pourrait avoir un impact négatif sur la réputation de la Société.

Libre-échange

La Société est exposée aux risques découlant des relations commerciales entre le Canada et d'autres pays, notamment les États-Unis. Toute modification des accords et des tarifs commerciaux entre le Canada et les autres pays pourrait se traduire par une augmentation des coûts de certains produits, et des articles pourraient devenir indisponibles, ce qui aurait une incidence défavorable sur l'expérience client. La Société pourrait atténuer ces risques dans une certaine mesure en faisant appel à d'autres fournisseurs; cependant, le commerce international est de nature imprévisible et elle pourrait ne pas être capable d'atténuer la totalité de l'incidence défavorable des modifications des accords et des tarifs commerciaux.

Risque de liquidité

Les activités de la Société reposent en partie sur un accès à des capitaux et à des ressources financières d'un montant suffisant pour le financement de ses activités de croissance et d'investissement dans son exploitation. Si la Société ne parvient pas à maintenir des ressources financières adéquates, sa croissance ou sa capacité de respecter ses obligations financières à l'échéance pourrait s'en trouver entravée. La Société conserve en bonne et due forme des facilités de crédit consenties pour s'assurer d'avoir les fonds nécessaires afin de remplir ses obligations financières actuelles et futures prévisibles. La Société surveille les marchés financiers ainsi que les conditions économiques connexes et maintient l'accès aux marchés financiers pour des dettes à long terme comportant des échéances plus longues, si l'on juge que c'est prudent, afin d'atténuer les risques et d'optimiser l'établissement des prix. Cependant, rien ne garantit que des ressources en capital adéquates seront disponibles à l'avenir ni, dans l'affirmative, qu'elles le seront à des conditions acceptables.

Questions d'ordre juridique, fiscal et comptable

Les modifications apportées aux lois, aux règles et aux règlements fédéraux et provinciaux liés aux activités de la Société pourraient avoir une incidence importante sur les résultats financiers de celle-ci. La conformité avec toute modification proposée pourrait également entraîner des coûts importants pour la Société. Le non-respect des lois, des règles et des règlements divers peut exposer la Société à des poursuites qui pourraient avoir une grave incidence sur sa performance.

De façon similaire, la réglementation fiscale et les prises de position comptables peuvent être modifiées dans un sens qui pourrait nuire à la Société. Celle-ci atténue le risque de non-respect des lois, règles et règlements divers en surveillant les nouvelles activités adoptées, en améliorant les systèmes et les contrôles informatiques, en optimisant les contrôles internes afin de repérer et de prévenir les erreurs et, de façon générale, en examinant attentivement sa conformité avec les lois, règles et règlements. Dans le cours normal de ses activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les autorités fiscales. Bien qu'elle estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les autorités fiscales.

Notation du crédit

Rien ne garantit que les notations du crédit attribuées aux divers instruments d'emprunt émis par Sobeys demeureront en vigueur pendant une période donnée ni que les notations ne seront pas abaissées, retirées ou révisées par DBRS ou S&P à quelque moment que ce soit. Les changements réels ou prévus dans les notations du crédit de Sobeys peuvent avoir des conséquences sur le coût auquel Sobeys peut accéder aux marchés financiers. La probabilité que les créanciers de Sobeys reçoivent les paiements qui leur sont dus dépendra de la santé financière et de la solvabilité de Sobeys. Les notations du crédit attribuées par une agence de notation fournissent un avis de cette agence de notation sur le risque qu'un émetteur ne puisse respecter ses obligations financières conformément aux modalités aux termes desquelles une obligation a été émise. L'obtention d'une notation du crédit ne donne aucune garantie quant à la solvabilité future de Sobeys.

Répartition du capital

Il importe de veiller à ce que les décisions en matière de répartition du capital donnent lieu à un rendement approprié du capital. La Société a mis en place un certain nombre de stratégies d'atténuation du risque bien définies concernant la répartition du capital, y compris un examen par le conseil d'administration des décisions importantes à l'égard de la répartition du capital. L'incapacité à répartir le capital de manière appropriée pourrait altérer la croissance de la Société et avoir une incidence négative sur sa performance financière.

Risque de change

La Société conclut la plus grande partie de ses activités en dollars canadiens, et son risque de change est limité surtout aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien, l'euro, la livre sterling et le dollar américain. Les achats de produits en dollars américains représentent environ 4,3 % du total des achats annuels de Sobeys. Les achats en euros et en livres sterling sont essentiellement limités à des contrats particuliers pour des dépenses d'investissement. Si la Société ne parvient pas à gérer adéquatement le risque lié aux changements des taux de change, ses résultats financiers pourraient en souffrir.

Régimes de retraite

La Société a certaines obligations au titre de ses régimes de retraite enregistrés à prestations définies. Les nouveaux règlements et les fluctuations commandées par le marché pourraient obliger la Société à verser ultérieurement des cotisations qui pourraient se révéler différentes des estimations, ce qui pourrait nuire à la performance financière de la Société.

La Société participe à divers régimes de retraite interentreprises offrant des prestations de retraite au personnel syndiqué conformément aux dispositions des conventions collectives. Environ 12 % du personnel de Sobeys et de ses franchisés et marchands affiliés participent à ces régimes. La responsabilité de Sobeys et de ses franchisés et marchands affiliés en matière de cotisations à verser à ces régimes se limite aux montants établis dans les conventions collectives et autres conventions connexes. Toutefois, un piètre rendement dans ces régimes pourrait avoir une incidence négative sur le personnel participant à ces régimes ou pourrait entraîner des modifications aux modalités de participation à ces régimes, ce qui pourrait, en retour, nuire à la performance financière de la Société.

Risque lié à l'endettement

Le degré d'endettement de la Société pourrait nuire à la Société, y compris limiter sa capacité d'obtenir du financement additionnel pour le fonds de roulement et des activités comme les dépenses d'investissement, le développement des produits, les besoins au titre du service de la dette et les acquisitions. Une augmentation de l'endettement restreint la souplesse et le pouvoir discrétionnaire de la Société quant à l'exercice de ses activités en limitant sa capacité de déclarer des dividendes étant donné que cela la force à consacrer une partie de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au paiement de l'intérêt sur sa dette existante. L'utilisation des flux de trésorerie aux fins de paiement des intérêts limite également la disponibilité du capital à d'autres fins, y compris les activités d'exploitation, les dépenses d'investissement et d'autres occasions commerciales futures. Une augmentation du niveau d'endettement soumet la Société à des charges d'intérêts accrues sur les emprunts à taux variable, ce qui limite par conséquent sa capacité à s'adapter à l'évolution de la conjoncture du marché. Cela pourrait désavantager la Société par rapport à ses concurrents qui sont moins endettés en la rendant plus vulnérable lors de ralentissements de la conjoncture économique générale et en limitant sa capacité d'effectuer les dépenses d'investissement qui sont importantes pour sa croissance et ses stratégies.

Assurance

Empire et ses filiales sont autoassurées de manière limitée contre certains risques d'exploitation et elles souscrivent aussi des contrats d'assurance de risques successifs auprès de tierces sociétés d'assurance financièrement stables. Outre les programmes exhaustifs de prévention des pertes, la Société maintient des programmes de gestion visant à atténuer les répercussions financières des risques d'exploitation. Ces programmes peuvent ne pas être efficaces pour limiter l'exposition de la Société à de tels risques et, dans la mesure où celle-ci est autoassurée ou dans la mesure où la responsabilité dépasse les limites d'assurance applicables, la situation financière de la Société pourrait se trouver compromise.

DÉSIGNATION DES DIVIDENDES DÉTERMINÉS

Les « dividendes déterminés » bénéficient d'un traitement fiscal avantageux. Pour être considérés comme des dividendes déterminés, les dividendes doivent avoir été désignés comme tels à la date du versement.

Afin de se conformer à la prise de position de l'ARC, Empire a indiqué de façon appropriée sur son site Web que les dividendes versés par Empire sont des dividendes déterminés, à moins d'indication contraire.

MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR. Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures et données, y compris le profit brut et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité de la Société à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, le service de sa dette et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

Mesures financières

Les mesures financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne devraient pas être prises en compte isolément ou comme substitut aux autres mesures liées à la performance calculées selon les PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Société figurant dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit :

- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes. La direction est d'avis que le coût des ventes est un indicateur utile pour surveiller la rentabilité de produits en particulier. Le profit brut est un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la performance d'exploitation et la rentabilité sous-jacentes.
- Le bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. La direction est d'avis que le BAIIA constitue un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la rentabilité et la capacité sous-jacente de la Société à générer des liquidités grâce aux flux de trésorerie d'exploitation.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA :

(en millions de dollars)	Période de 14 semaines close le 7 mai 2022	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} mai 2021	Période de 13 semaines close le 2 mai 2020
Bénéfice net	193,4 \$	183,3 \$	188,8 \$
Charge d'impôt sur le résultat	58,2	45,0	66,5
Charges financières, montant net	82,0	66,7	69,0
Bénéfice d'exploitation	333,6	295,0	324,3
Amortissement des immobilisations corporelles	227,8	200,2	186,7
Amortissement des immobilisations incorporelles	24,8	19,2	16,8
BAIIA	586,2 \$	514,4 \$	527,8 \$

(en millions de dollars)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2022	Exercice de 52 semaines clos le 1 ^{er} mai 2021	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2020
Bénéfice net	811,3 \$	764,2 \$	612,8 \$
Charge d'impôt sur le résultat	270,3	265,9	219,9
Charges financières, montant net	282,1	269,4	279,1
Bénéfice d'exploitation	1 363,7	1 299,5	1 111,8
Amortissement des immobilisations corporelles	872,3	768,7	709,1
Amortissement des immobilisations incorporelles	94,8	75,6	71,5
BAIIA	2 330,8 \$	2 143,8 \$	1 892,4 \$

- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives. La direction est d'avis que la charge d'intérêts donne une mesure fidèle de la charge au titre du service de la dette de la Société, compte non tenu des produits financiers correspondants.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement des charges financières, déduction faite de la charge d'intérêts :

(en millions de dollars)	Période de 14 semaines close le 7 mai 2022	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} mai 2021	Période de 13 semaines close le 2 mai 2020
Charges financières, montant net	82,0 \$	66,7 \$	69,0 \$
Plus : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	2,3	1,7	3,7
Moins : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net	(2,0)	(2,1)	(2,2)
Moins : charge de désactualisation liée aux provisions	(0,1)	(0,5)	(0,3)
Charge d'intérêts	82,2 \$	65,8 \$	70,2 \$

(en millions de dollars)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2022	Exercice de 52 semaines clos le 1 ^{er} mai 2021	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2020
Charges financières, montant net	282,1 \$	269,4 \$	279,1 \$
Plus : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	7,3	9,8	12,1
Moins : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net	(7,8)	(8,1)	(8,9)
Moins : charge de désactualisation liée aux provisions	(1,9)	(2,3)	(3,0)
Charge d'intérêts	279,7 \$	268,8 \$	279,3 \$

- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des résiliations de contrats de location, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles, des intérêts payés et des paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement. La direction utilise les flux de trésorerie disponibles comme mesure pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le versement de dividendes et d'autres activités de financement et d'investissement. Les flux de trésorerie disponibles sont rapprochés des mesures conformes aux PCGR présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie et dans la rubrique intitulée « Flux de trésorerie disponibles » du présent rapport de gestion.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme et les obligations locatives à long terme. La direction est d'avis que la dette consolidée représente la mesure la plus pertinente du total des obligations financières de la Société aux termes desquelles elle paie des intérêts.
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la dette consolidée et du capital total de la Société avec les mesures conformes aux PCGR présentées dans les états de la situation financière au 7 mai 2022, au 1^{er} mai 2021 et au 2 mai 2020, respectivement :

(en millions de dollars)	7 mai 2022	1 ^{er} mai 2021	2 mai 2020
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	581,0 \$	46,5 \$	570,0 \$
Dette à long terme	595,7	1 178,8	1 105,2
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	509,5	490,5	466,2
Obligations locatives à long terme	5 775,9	5 417,6	4 800,0
Dette consolidée	7 462,1	7 133,4	6 941,4
Total des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	4 991,5	4 372,7	3 924,6
Capital total	12 453,6 \$	11 506,1 \$	10 866,0 \$

Données financières

Les données financières non conformes aux PCGR suivantes visent à fournir de l'information utile aux investisseurs et aux analystes. La direction se sert des données financières pour la prise de décisions, l'information de gestion, l'établissement des budgets et les prévisions. Les mesures qui figurent dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit par la Société :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière. La direction est d'avis que les ventes des magasins comparables constituent un indicateur complémentaire permettant d'évaluer les tendances en matière de ventes puisqu'il supprime l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.
- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge brute est un indicateur important de rentabilité et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel et l'environnement promotionnel du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un coût des ventes moins élevé en pourcentage des ventes.
- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAIIA est un indicateur important de la performance et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel, l'environnement promotionnel et la structure de coûts du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un BAIIA plus élevé en pourcentage des ventes.

- Le rendement des capitaux propres, tel qu'il est présenté par Sobeys, s'entend du résultat net pour l'exercice attribuable aux propriétaires de la société mère, divisé par les capitaux propres moyens. La direction est d'avis que le rendement des capitaux propres constitue un indicateur complémentaire pour évaluer la rentabilité de Sobeys.
- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée, divisée par le capital total. La direction est d'avis que le ratio de la dette consolidée sur le capital total constitue une mesure qui permet d'analyser l'évolution de la structure du capital de la Société au fil du temps. Un ratio croissant indiquerait que la Société a recours à un montant accru de dette dans sa structure du capital.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA s'entend de la dette consolidée, divisée par le BAIIA pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la situation financière de la Société. Un ratio croissant indiquerait un accroissement de la dette de la Société par dollar de BAIIA généré.
- Le ratio du BAIIA sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la couverture de la charge d'intérêts sur ses obligations financières. Un ratio croissant indiquerait que la Société génère un BAIIA plus élevé par dollar de charge d'intérêts, ce qui se traduirait par une couverture des intérêts plus élevée.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire au 7 mai 2022, au 1^{er} mai 2021 et au 2 mai 2020 :

(en millions de dollars, sauf les données par action)	7 mai 2022	1 ^{er} mai 2021	2 mai 2020
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	4 991,5 \$	4 372,7 \$	3 924,6 \$
Actions en circulation (de base)	265,2	268,3	270,4
Valeur comptable par action ordinaire	18,82 \$	16,30 \$	14,51 \$

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR pour consulter les dépôts réglementaires canadiens, à www.sedar.com.

Approuvé par le conseil d'administration le 21 juin 2022
Stellarton (Nouvelle-Écosse) Canada